

Enquête « Conditions de vie et aspirations des Français »

Vague de fin 1993

LES FRANÇAIS, LA NATURE  
ET L'ENVIRONNEMENT



*ifen*

17, rue des Huguenots – F-  
45058 ORLÉANS Cédex 1

**CRÉDOC**

142, RUE DU CHEVALERET  
7 5 0 1 3 P A R I S

Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français"

(Vague de fin 1993)

## Les Français, la nature et l'environnement

Ariane Dufour

SEPTEMBRE 1994



*if en*

INSTITUT FRANÇAIS  
DE L'ENVIRONNEMENT  
*Etablissement public de l'Etat*

17, rue des Huguenots - F - 45058 Orléans Cedex 1

# CREDOC

CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET  
L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE

142, RUE DU CHEVALERET  
7 5 0 1 3 P A R I S

ASSOCIATION LOI 1901

**Le département "Conditions de vie et Aspirations des Français" du CREDOC est composé de :**

- . Georges Hatchuel (Directeur adjoint du CREDOC)
- . Franck Berthuit, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros, Anne-Delphine Kowalski, Lucette Laurent.

**Interlocuteur IFEN :**

- . Michèle Dobré (Observatoire de l'Opinion Publique)

**CREDOC**

Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort

**IFEN**

Président : Yves Pietrasanta  
Directeur : Bernard Morel

## S O M M A I R E

	<b>Pages</b>
<b>Introduction</b> .....	1
<b>SECTION 1 : La nature : les éléments qui la constituent - son état en 1994 comparé à celui de 1984</b> .....	6
1 - "Les végétaux" et "l'eau" sont les éléments le plus cités spontanément par les Français comme faisant partie de la nature .....	7
2 - Une nature plus dégradée qu'il y a dix ans .....	12
3 - Une conscience plus aiguë de ce qui peut polluer dans nos habitudes quotidiennes .....	16
<b>SECTION 2 : Les jugements des Français sur les actions de l'Etat en matière d'environnement</b> .....	23
1 - Le jugement sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics .....	23
2 - Les actions prioritaires que l'Etat doit mener dans le domaine de la protection de l'environnement .....	30
3 - La réglementation de l'entretien des terres laissées à l'abandon .....	35
<b>SECTION 3 : Les actions individuelles des Français en matière d'environnement</b> .....	39
1 - Un raz-de-marée d'intentions positives pour apporter ses déchets triés dans des déchetteries .....	40
2 - L'idée d'une taxe pour l'environnement gagne du terrain .....	42
<b>SECTION 4 : Les garanties de qualité attendues lors de l'achat de produits alimentaires</b> .....	46
<b>Conclusion</b> .....	50
<b>ANNEXE 1</b> Grille de post-codage de la question : "Citez trois éléments qui, selon vous, font partie de la nature" .....	53
<b>ANNEXE 2</b> Les actions prioritaires à mener en matière d'environnement : rappel des résultats de fin 1990 .....	55
<b>ANNEXE 3</b> Les attitudes personnelles des Français pour lutter contre la dégradation de l'environnement : rappel des résultats de 1989, 1990 et 1992 .....	57
<b>ANNEXE 4</b> Questionnaire "IFEN" et tris à plat .....	59

## INTRODUCTION

Les questions se rapportant à l'environnement ont, depuis longtemps, été suivies dans le système d'enquêtes "*Conditions de vie et Aspirations des Français*". Si la double dimension, cadre de vie et environnement, a toujours été présente dans les interrogations des différents souscripteurs au fil du temps, les questions se sont orientées, dans les années récentes, autour d'une conception large de l'environnement. Cette année, les interrogations posées par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) sont assez diversifiées. De nouvelles questions se rapportent, par exemple, à la nature. Une autre très concrète a trait aux garanties de qualité attendues par la population lors de l'achat de produits alimentaires. Enfin, certaines questions déjà posées dans les années passées sont relatives aux actions de l'Etat et à celles, plus individuelles, des Français en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement.

En préalable à l'exploitation proprement dite des questions insérées par l'IFEN cette année, peut-être est-il intéressant de rappeler certains éléments pouvant servir de données de cadrage à cette étude. En effet, l'historique de l'enquête "Aspirations" recèle toute une série d'informations qui permettent de mieux cerner la façon dont les Français appréhendent globalement l'environnement/la nature/le cadre de vie.

Nature, cadre de vie, environnement, ces trois termes sont parfois confondus ou assimilés. Ils font, en réalité, appel à trois notions différentes<sup>1</sup>. Le cadre de vie a généralement une définition plus restrictive que l'environnement. Les problèmes de cadre de vie proprement dit sont plutôt liés aux caractéristiques de l'habitat, tandis que la sensibilité à l'environnement dépend davantage des caractéristiques socio-économiques ou socio-culturelles des individus<sup>2</sup>. En fait, la perception du cadre de vie est plutôt rattachée à des préoccupations assez personnelles, alors que les attitudes sur l'environnement recourent des préoccupations beaucoup plus collectives.

---

<sup>1</sup> On peut se reporter à ce sujet à "*L'espace de l'environnement : entre l'aspiration au bien-être et la philosophie de la nature*", B. Maresca, Crédoc, Cahier de recherche n°53, Septembre 1993.

<sup>2</sup> Voir : "*Les Français et l'environnement : de l'intention à l'action*", A. Dufour, Economie et Statistique, n°258-259, Octobre-Novembre 1992.

Une question sur le cadre de vie est suivie depuis le début du système d'enquêtes "Aspirations" (1978). Elle est formulée comme suit : "*Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ?*". A cette question, les Français expriment très largement leur satisfaction. La proportion d'individus satisfaits est, en effet, en fin 1993, de 84%, et elle n'a pour ainsi dire pas bougé depuis quinze ans. On perçoit, certes, quelques variations des réponses suivant le degré d'urbanisation et le type de logement des personnes interviewées, mais le sentiment de satisfaction est toujours prédominant<sup>1</sup>. On peut se risquer à émettre une hypothèse pour expliquer le niveau élevé de satisfaction des Français sur leur cadre de vie. Elle repose sur l'idée que les individus ont probablement tendance à effectuer inconsciemment un ajustement entre le cadre de vie qu'ils désirent et le cadre de vie qu'ils possèdent. Cela les conduit finalement à s'estimer relativement satisfaits. Cette hypothèse est d'ailleurs assez en concordance avec les résultats que l'on obtient sur les jugements portés sur l'état de l'environnement dans sa région, en France, dans la CEE et dans le monde.

En effet, les opinions exprimées par les Français sur l'état de l'environnement, de l'échelle régionale à l'échelle mondiale, sont d'autant plus négatives que la zone géographique de référence est vaste et éloignée de l'enquêté. Quand on parle de ce qui est proche de soi (sa région, son cadre de vie quotidien), on est davantage satisfait que lorsqu'on fait référence à des problèmes planétaires. Ainsi, seulement 16% des Français estiment, en fin 1993, que l'état de l'environnement dans leur région est mauvais alors qu'ils sont 22% de cet avis pour l'état de l'environnement français, et 62% pour l'état de l'environnement dans le monde<sup>2</sup>.

Dans l'absolu, la dégradation du système écologique est un sujet qui préoccupe les Français. Mais cette inquiétude est à relativiser en regard d'autres sujets d'intérêt général. Une question assez généraliste, figurant à plusieurs reprises dans le système d'enquêtes, aborde le problème de la dégradation de l'environnement, en le mêlant à toute une série d'autres domaines. Elle se présente sous la forme d'une liste de sujets au sein de laquelle il faut choisir les deux les plus préoccupants. "La dégradation de l'environnement" est citée au total (première et deuxième réponse confondues), en fin 1993, par 8% des Français (2% en première réponse et 6% en seconde réponse). Cela

---

<sup>1</sup> On pourra trouver une analyse des opinions sur le cadre de vie dans le rapport "*La dégradation de l'environnement : des opinions aux actions*", A. Dufour, Collection des rapports du Crédoc, n°107, Octobre 1991.

<sup>2</sup> On peut voir à ce sujet le rapport sur la phase de fin 1992 : "*Les opinions des Français en matière d'énergie*", Collection des rapports du Crédoc, n°142, Décembre 1993.

la situe en huitième place des préoccupations, loin derrière le chômage, la drogue, les maladies graves, la pauvreté ... Le cumul des deux réponses, qui était autour de 11-12% entre 1990 et 1992, accuse cette année une baisse sensible (5 points de moins). Les préoccupations grandissantes concernant le chômage et la pauvreté en France ont largement contribué à cette chute concomitante des inquiétudes relatives à la dégradation de l'environnement<sup>1</sup>.

Remarquons qu'on dispose aussi d'un autre indicateur qui permet, à sa manière, de refléter les préoccupations liées aux questions environnementales : il s'agit du taux d'adhésion à une association de défense de l'environnement. Celui-ci est très faible, d'après les déclarations relevées dans l'enquête : il oscille depuis dix à quinze ans autour de 3% (2,7% exactement en fin 1993). Cet indicateur n'est donc pas forcément révélateur des fluctuations des préoccupations à l'égard de l'environnement au fil du temps.

Finalement, si le cadre de vie semble plutôt satisfaire nos concitoyens, l'environnement est, pour eux, source d'inquiétude. Certes, cette crainte est à relativiser car un bon nombre d'autres sujets passent avant, mais on a pris conscience de certains dangers qui peuvent découler, par exemple, de la pollution de l'eau ou de l'air. Les questions d'environnement sont aujourd'hui régulièrement évoquées dans les médias. L'effet de serre, le trou de la couche d'ozone sont des phénomènes que l'on ne perçoit pas encore très directement, ni concrètement, mais qui commencent à inquiéter les populations. De même, la gestion des déchets industriels et ménagers est une question cruciale au jour d'aujourd'hui. C'est pourquoi les produits conçus avec une préoccupation du respect de l'environnement (avant, pendant et après leur consommation) connaissent d'ailleurs un réel engouement auprès des consommateurs<sup>2</sup>. Il semble donc primordial, dans ce contexte, de s'interroger sur la perception qu'ont les Français de ces différents problèmes et de savoir ce qu'ils sont concrètement disposés à faire.

---

<sup>1</sup> Cf. *"Janvier 1994 : crainte du chômage et restrictions sont au plus haut, masquant quelques lueurs d'espoir"*, G. Hatchuel, complément aux premiers résultats de la vague de fin 1993, Mars 1994.

<sup>2</sup> Cf. *"L'engagement idéologique des fabricants séduit les consommateurs - Vers une consommation engagée"*, V. Beaudoin, A. Collierie de Borely, *Consommation et Modes de vie*, n°75, Mars 1993.

Le présent rapport s'organise en quatre sections, très distinctes les unes des autres :

\* La première section est relative **aux interrogations sur la nature**. A quoi fait-on référence lorsqu'on évoque la nature ? Quels sont les éléments qui, selon les Français, en font partie ? Et quelles sont les associations les plus fréquentes entre les divers éléments cités ? Comment juge-t-on l'état de la nature ? Est-elle plus ou moins dégradée qu'elle ne l'était il y a dix ans ? Enfin, a-t-on conscience de ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours ?

\* La deuxième section concerne **le rôle de l'Etat en matière de protection de l'environnement**. Comment les Français jugent-ils les actions des pouvoirs publics en la matière ? Quels sont les liens qui existent entre ce jugement et l'opinion que l'on a sur l'environnement ? Quelles sont les actions que l'Etat doit mener en priorité afin de mieux préserver et protéger l'environnement ?

Une question d'un ordre un peu différent traite, par ailleurs, de l'entretien des terres abandonnées par les propriétaires : est-ce à l'Etat, aux communes, aux propriétaires ou aux agriculteurs qu'il incombe la responsabilité de les entretenir ?

\* La troisième section aborde la question de **la contribution personnelle de chacun des Français dans la lutte contre la dégradation de l'environnement**. Les préoccupations de nos concitoyens peuvent en effet se refléter dans les actions qu'ils se déclarent prêts à engager. On mesurera, en premier lieu, la proportion de ceux qui se disent prêts à apporter leurs déchets triés dans des lieux spécifiques (déchetteries) dans la perspective d'un recyclage. Mais l'engagement véritable de nos concitoyens dans ce domaine sera probablement mieux révélé par la part de ceux qui sont disposés à acquitter plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.

\* Enfin, une dernière section sera relative à **l'achat de produits alimentaires et aux garanties de qualité** auxquelles la population attache le plus d'importance.



L'enquête s'est déroulée en décembre 1993-janvier 1994. Elle a été réalisée en face à face auprès d'un échantillon de 2001 personnes de nationalité française, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ceux-ci (région, taille d'agglomération, âge, sexe, PCS) ont été calculés d'après le dernier recensement disponible (1990). Afin d'assurer la représentativité par rapport à la population nationale, un redressement a été effectué à partir des variables : âge-sexe, PCS et taille d'agglomération.

## SECTION 1

### LA NATURE : LES ELEMENTS QUI LA CONSTITUENT - SON ETAT EN 1994 COMPARE A CELUI DE 1984

Aborder le sujet de la nature implique que l'on sache précisément à quoi l'on pense lorsqu'on évoque ce domaine. On s'aperçoit en effet que la nature est très étroitement liée au monde végétal dans l'esprit des Français. Lorsqu'on parle de nature, c'est en premier lieu à une image de verdure que l'on fait référence : les arbres, les bois, les forêts, les fleurs, les végétaux, l'herbe, les buissons,... L'eau et l'air sont les deux autres éléments qui sont ensuite le plus cités lorsqu'on évoque la nature. Les individus faisant référence à chacun des éléments naturels recensés présentent-ils des caractéristiques particulières ? Quelles sont les associations de réponses entre "éléments naturels" les plus fréquentes ?

Après avoir répondu à ces questions, on s'interrogera sur l'état dans lequel les Français pensent que se trouve la nature : est-elle, selon eux, plus ou moins dégradée qu'il y a dix ans ? Quels sont les individus plutôt optimistes sur l'état de la nature et quels sont les plus pessimistes ? Quels rapports existent entre les opinions sur l'environnement et l'appréciation sur l'état de la nature ?

Enfin, la notion de pollution est fréquemment associée à celle de nature. Les Français ont-ils l'impression qu'eux-mêmes et leurs compatriotes ont conscience de ce qui pollue dans la vie courante ?

## 1 - "Les végétaux" et "l'eau" sont les éléments le plus cités spontanément par les Français comme faisant partie de la nature

L'enquête de l'INED (Population - Espaces de vie - Environnement) a montré que la quasi unanimité des personnes interrogées (98%) associent le mot nature à la notion d'environnement<sup>1</sup>. Mais à quoi fait-on référence lorsqu'on parle de "nature" ? C'est ce que nous avons cherché à savoir en posant à la population la question suivante dans l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" : "*Citez trois éléments qui, selon vous, font partie de la nature*".

L'analyse des réponses à cette question mérite quelques précisions préalables.

D'abord, il convient de noter qu'il s'agit d'une question ouverte<sup>2</sup>. Le codage des réponses a été effectué *a posteriori* sur la base d'une grille établie à partir de l'analyse des réponses brutes.

Ensuite, il faut remarquer que le principe du post-codage adopté fait que les trois réponses fournies ne sont pas exclusives les unes des autres. En effet, chaque rubrique de post-codage regroupe toute une série d'éléments proches. Il se peut donc que les trois réponses fournies par un même enquêté soient toutes les trois relatives à une seule et même rubrique<sup>3</sup>. Ceci a pour conséquence directe que le cumul brut des trois réponses ne correspond pas, comme cela est le cas pour les questions avec plusieurs modalités de réponses exclusives, au nombre total d'individus ayant choisi cette modalité, mais au nombre total de citations de cette modalité, certains individus comptant là pour trois.

Ces quelques éléments précisés, l'observation de la première réponse fournie (tableau 1) révèle que le premier élément qui arrive spontanément à l'esprit des Français lorsqu'on évoque la nature est **un élément végétal**. La nature, c'est d'abord la verdure. Tout ce qui est vert et pousse tout seul (bois, arbres, forêts, fleurs, herbe ...) fait, pour nos compatriotes, partie intégrante de la nature. La rubrique "végétaux"

---

<sup>1</sup> Cf. "*Population et société*" n°280, juin 1993. Une liste de noms était proposée aux personnes enquêtées. Elles devaient indiquer ceux qui leur semblaient liés à la notion d'environnement. La nature y est citée par 98% des interviewés.

<sup>2</sup> Aucune proposition de réponse n'était formulée. Les réponses ont toutes été relevées, puis codées a posteriori. La grille de post-codage figure en annexe 1.

<sup>3</sup> De tels cas de figures se sont effectivement produits essentiellement pour la rubrique des "végétaux" puisqu'elle regroupe à la fois : les bois, les arbres, les forêts, les buissons, les fleurs, etc.... Un grand nombre d'individus ont donné deux réponses sur trois relatives aux végétaux et quelques-uns ont même donné trois réponses qui figurent toutes les trois dans la rubrique "végétaux".

recueille, en effet, plus de la moitié des premières réponses (55% exactement). L'eau et l'air totalisent ensuite respectivement 18% et 8% des premières réponses, tandis que toutes les autres rubriques ne dépassent jamais les 5% de citations.

**Tableau 1**  
**Éléments cités comme faisant partie de la nature**  
 (réponses classées par ordre décroissant de la première réponse)

	(en %)		
	Réponse 1	Réponse 2	Réponse 3
Les végétaux .....	55,1	27,5	18,4
L'eau .....	18,2	28,0	18,7
L'air .....	8,0	9,2	12,5
Les animaux .....	4,2	10,9	12,8
La campagne, son organisation.....	3,1	5,7	5,1
Relief, paysage.....	2,8	4,6	10,1
Les espaces verts artificiels .....	2,5	3,1	2,2
Sensations, valeurs ou pratiques indiv.	1,5	1,6	2,4
Pollution, environnement .....	1,0	1,9	2,8
Éléments naturels et météo.....	0,7	2,2	1,7
L'homme.....	0,7	0,4	1,8
Le soleil, les couleurs.....	0,6	1,5	2,9
La ville, l'urbanisme.....	0,2	0,7	0,6
Architecture, patrimoine .....	0	0,1	0,4
Autres réponses .....	0,2	0,4	1,0
<i>Ne sait pas</i> .....	1,2	2,2	6,6
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

Mais, si l'on observe aussi les deuxième ou troisième réponses fournies, on constate encore que le noyau dur des déclarations tourne toujours autour de quatre éléments : "les végétaux", "l'eau", "l'air" et "les animaux". Les végétaux et l'eau sont même nettement plus cités que les deux autres.

Une hiérarchisation peut d'ailleurs être établie entre les différentes autres rubriques. On peut en effet distinguer celles qui font toujours assez bien référence à des **éléments** faisant partie de la nature et celles qui font appel à des notions que l'on dira plus floues, assorties de jugements de valeur.

Ainsi, "le relief et le paysage", "la campagne", "le soleil, les couleurs", "l'homme" font assez bien référence à des éléments objectifs dits "naturels". On peut remarquer à ce propos que l'Homme n'est pas un "élément naturel" qui vient spontanément à l'esprit des enquêtés puisqu'il est cité par moins d'1 % des personnes interrogées en première réponse et que, toutes réponses confondues, il ne représente que 3 % des cas<sup>1</sup>.

Une autre série de rubriques fait ensuite référence à l'intervention de l'homme dans la nature, dans son espace de vie : architecture, patrimoine bâti, ville, urbanisme. "Les espaces verts artificiels" peuvent également se raccrocher à cette série de rubriques dans la mesure où ils sont une création de l'homme, même s'ils renvoient aussi à la notion de verdure, de végétal.

Cette dimension "urbanisée" de la nature (intervention humaine sur la nature) ne comportant pas de jugements de valeur, semble différente d'une autre notion assez proche, répertoriée sous la rubrique "environnement, pollution". Celle-ci fait certes référence à l'environnement, mais plus précisément à la dégradation de l'environnement, à la pollution, aux déchets, aux diverses inquiétudes liées à un aspect de la nature : sa détérioration. Il s'agit donc en fait des conséquences (plutôt négatives) de certaines interventions de l'homme sur la nature.

Enfin, une dernière rubrique, plus abstraite, fait appel à des sensations, des valeurs ou des pratiques telles que le calme, la liberté, l'amitié, etc,... Encore une fois, il ne s'agit pas là d'"éléments naturels", mais de sentiments et de sensations qui sont associés par certains à la nature.

---

<sup>1</sup> Il est intéressant de noter au passage que, lorsqu'on demande si les hommes font partie de la nature, tout le monde répond positivement. En effet, l'enquête de l'INED révèle que 95% des enquêtés sont d'accord avec l'idée que "les hommes et les femmes font partie de la nature". C'est là qu'on mesure toute la différence qui peut exister entre une affirmation sur laquelle on apprécie la réaction des personnes interrogées et une question ouverte où on demande aux interviewés de répondre spontanément en utilisant leurs propres mots.

Si l'on ne retient que les premières réponses, on observe que les femmes, les personnes qui vivent en milieu rural citent plus que les autres un élément végétal en premier, tandis que les individus diplômés, les hommes, sont un peu plus enclins à citer d'abord l'eau (cf. tableaux 2 et 3), même si la majorité d'entre eux choisissent, eux aussi, d'abord un végétal.

Tableau 2

**Quelques caractéristiques des personnes qui citent  
un "végétal" comme élément naturel (première réponse)**

	<i>(en %)</i>
<u>Caractéristiques socio-démographiques</u>	
Femme.....	59,2
Femme inactive .....	60,3
Personne de moins de 30 ans, ne disposant d'aucun diplôme ou seulement du CEP.	64,9
Habite dans un village, un bourg.....	59,4
<u>Autres caractéristiques</u>	
Cite l'eau comme deuxième élément faisant partie de la nature .....	72,2
Cite un animal comme deuxième élément faisant partie de la nature .....	81,9
Cite les espaces verts comme 2ème élément faisant partie de la nature.....	77,7
<b>Ensemble</b>	<b>55,1</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

**Exemple de lecture :** 60% des femmes inactives ont cité les végétaux comme élément faisant partie de la nature, contre 55% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Tableau 3

**Quelques caractéristiques des personnes qui citent "l'eau" comme élément naturel  
(première réponse)**

	<i>(en %)</i>
<u>Caractéristiques socio-démographiques</u>	
Cadre, profession intermédiaire.....	28,7
Personne de 30-50 ans, diplômée du bac ou du supérieur.....	27,7
Homme actif.....	24,7
35-49 ans.....	22,1
Diplômé du bac ou du supérieur .....	23,6
Revenu mensuel global du foyer supérieur à 15 000 F.....	24,1
<u>Autres caractéristiques</u>	
Cite l'air comme deuxième élément naturel .....	61,1
Cite un élément végétal comme 2ème élément naturel .....	28,6
Pas d'accord avec l'idée "on ne sait pas ce qui pollue dans nos habitudes".....	20,8
<b>Ensemble</b> .....	<b>18,2</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

**Exemple de lecture :** 29% des cadres et professions intermédiaires ont cité l'eau comme premier élément faisant partie de la nature, contre 18% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Finalement, en éliminant les réponses qui se recoupent (plusieurs références à une même rubrique de post-codage), on constate que **82% des enquêtés au total ont cité au moins une fois un élément végétal** sur les trois réponses à fournir. 61% des Français ont fait référence à l'eau, toutes réponses confondues, 30% à l'air, et 27% aux animaux.

Tableau 4

Le pourcentage global d'individus ayant cité au moins une fois  
(sur les trois réponses) ...

	(en %)
... les végétaux	81,7
... l'eau	61,4
... l'air	29,5
... les animaux	27,4

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

Sur les 82% individus ayant cité les végétaux, on peut dénombrer :

- \* 39% qui ont cité l'élément végétal en première réponse seulement
- \* 15% qui l'ont cité en deuxième réponse seulement
- \* 9,6% qui l'ont cité en troisième réponse seulement
- \* 9,2% qui l'ont cité en première et deuxième réponses
- \* 5,5% qui l'ont cité en première et troisième réponses
- \* 1,9% qui l'ont cité en deuxième et troisième réponses
- \* 1,3% qui l'ont cité aux trois réponses

Finalement, 18% des personnes interrogées ont cité deux ou trois fois un élément végétal. Ce chiffre est très révélateur, car il montre bien la prédominance de l'idée de végétation quand on parle de "nature" aux Français.

Enfin, si on observe les couples de réponses (en considérant les deux premières fournies, celles qui sont les plus révélatrices de ce que pensent les Français), certaines associations entre éléments prédominent. Il s'agit de :

- \* Végétal-eau (ou eau-végétal) : 28,3 % de la population
- \* Végétal-animal (ou animal-végétal) : 11,9% de la population
- \* Végétal-végétal : 10,5% de la population
- \* Eau-air (ou air-eau) : 9,5% de la population

En tout état de cause, c'est de loin, encore une fois, **la combinaison "végétal-eau" qui vient d'abord à l'esprit de nos concitoyens (28% des cas)**. Remarquons que, à part les quatre associations citées, aucun autre couple de réponses ne dépasse les 5% de suffrages.

## 2 - Une nature plus dégradée qu'il y a dix ans ...

En fin 1993, 73% des Français estiment que la nature s'est dégradée dans les dix dernières années. Cette vision négative de l'évolution de l'état de la nature en l'espace d'une décennie doit cependant être quelque peu tempérée : le regard porté sur le passé est en effet souvent empreint d'une certaine nostalgie et conduit parfois à enjoliver un peu les choses d'antan. En tout état de cause, l'appréciation portée sur **l'évolution de l'état** de la nature depuis dix ans est peut être davantage révélatrice du jugement qui est porté sur **l'état actuel** de la nature<sup>1</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de noter à ce propos qu'il y a huit ans, en fin 1985, une proportion tout aussi importante (73%) de nos concitoyens estimait déjà que la nature était alors plus dégradée que dix ans plus tôt. L'expression, huit ans plus tard, d'opinions toujours aussi négatives permet donc de relativiser l'importance du chiffre obtenu<sup>2</sup>.

Tableau 5

Selon vous, comparée à ce qu'elle était il y a dix ans,  
la nature est-elle aujourd'hui ... ?

(en %)

	Fin 1985	Fin 1993
Plus dégradée .....	72,2	72,8
Autant dégradée .....	20,2	20,9
Moins dégradée.....	7,6	6,1
Ne sait pas .....	0	0,2
Total.....	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1985 et fin 1993.

<sup>1</sup> Les opinions relatives à l'évolution d'une perception par rapport aux années passées sont en fait souvent le reflet de l'appréciation actuelle : le mécontentement au moment de l'enquête se traduit par une réponse traduisant le plus souvent un sentiment de détérioration. Cf. *"L'évolution des différences d'opinions entre groupes socio-démographiques"*, A. Dufour, J.L. Volatier, Crédoc, Cahier de Recherches N° 41, Février 1993.

<sup>2</sup> Précisons que ce ne sont pas les mêmes individus qui ont répondu à l'enquête en 1985 et en 1993, mais il s'agit à chaque fois d'un échantillon représentatif de la population française.



***Quelques éléments socio-démographiques caractérisent chacune des différentes prises de position sur l'état de la nature***

Ce n'est pas le sexe qui différencie le plus les prises de fonction sur l'état de la nature : les hommes et les femmes perçoivent en effet pratiquement de la même manière l'évolution de cet état. Tout au plus peut-on noter une inquiétude légèrement supérieure chez les femmes.

En revanche, des différences plus nettes apparaissent selon les professions, même si dans toutes les catégories, le sentiment d'une dégradation de la nature en dix ans prévaut (cf. tableau 6). Les employés et les ouvriers sont plus nombreux à ressentir l'accentuation d'une détérioration de la nature (respectivement 78% et 79% d'entre eux voient la nature aujourd'hui plus dégradée qu'il y a dix ans). Les retraités, quant à eux, croient plus qu'en moyenne en une amélioration ou en une stabilité de l'état de la nature (au total 35%, contre 27% dans l'ensemble).

**Tableau 6**

**Les opinions sur l'état de la nature, comparée à ce qu'elle était il y a dix ans, selon la profession exercée**

	<i>(en %)</i>			
	Plus dégradée	Autant dégradée	Moins dégradée	Total (y compris NSP)
Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise	67,7	27,1	5,3	100,0
Cadre, profession intermédiaire	70,8	21,0	7,8	100,0
Employé.....	77,8	16,6	5,3	100,0
Ouvrier .....	78,6	17,3	4,1	100,0
Reste au foyer .....	75,7	19,8	4,5	100,0
Retraité .....	64,7	26,3	8,7	100,0
Autre inactif (étudiant).....	78,6	17,3	4,1	100,0
Ensemble.....	72,8	20,9	6,1	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

Les jeunes de moins de 25 ans trouvent plus souvent que la nature est plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans (c'est le cas de 77% d'entre eux). Les personnes diplômées du bac ou du supérieur ont davantage le sentiment que la nature est moins ou autant dégradée qu'il y a dix ans.

On remarque que le degré d'urbanisation et les caractéristiques du logement influent assez peu sur le sentiment de dégradation de la nature. Ruraux, urbains, parisiens, personnes vivant en pavillon ou en HLM expriment tous (à plus de 70% dans chaque groupe) leur inquiétude sur l'évolution de l'état de la nature (cf. tableau 7). Les habitants de Paris et de l'agglomération parisienne, qui sont des individus *a priori* le moins en contact direct et quotidien avec la "nature" (si l'on entend par "nature" le monde végétal, comme cela est exprimé, on l'a vu, par une très forte majorité d'individus), sont un peu plus nombreux (77%) à dénoncer une nature plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans. Peut-être ont-ils le sentiment de ne pas retrouver "la nature" dans leur cadre de vie et à exprimer par là-même leur anxiété actuelle sur leur environnement urbain proche. Toujours est-il que même les habitants de communes de moins de 2000 habitants pensent, pour plus de sept sur dix d'entre eux, que la nature est plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Tableau 7

Les opinions sur l'état de la nature, comparée à ce qu'elle était il y a dix ans, suivant les caractéristiques d'habitat

	(en %)			
	Plus dégradée	Autant dégradée	Moins dégradée	Total (y compris NSP)
<u>Taille d'agglomération de résidence</u>				
Moins de 2000 habitants.....	70,8	24,8	4,2	100,0
2000 habitants et plus.....	72,6	20,6	6,7	100,0
Paris et agglomération parisienne	77,1	15,3	7,3	100,0
<u>Type de logement de l'enquêté</u>				
Pavillon .....	71,8	22,0	6,1	100,0
HLM, ILN.....	76,4	18,1	4,8	100,0
Autre immeuble.....	73,3	20,4	6,3	100,0
<u>Zone d'habitation de l'enquêté</u>				
Ville.....	72,6	20,7	6,7	100,0
Périphérie, banlieue .....	72,8	19,8	7,0	100,0
Village, bourg.....	72,3	23,0	4,8	100,0
Habitat dispersé.....	78,0	17,6	3,5	100,0
Ensemble.....	72,8	20,9	6,1	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

*On estime d'autant plus que la nature se dégrade qu'on se déclare mécontent de l'état de l'environnement.*

Les personnes qui portent un jugement plutôt négatif sur l'état général de l'environnement sont plus enclines que les autres à trouver que la nature est plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans (cf. tableau 8) : par exemple, 84 à 89% des individus estimant mauvais ou très mauvais l'état de l'environnement dans leur région, en France ou dans la CEE, pensent que la nature a subi des dégradations entre 1983 et 1993<sup>1</sup> (contre 73% en moyenne). Les personnes insatisfaites de leur cadre de vie, celles qui se montrent très sceptiques sur les éventuelles répercussions des progrès scientifiques ou encore celles qui blâment les pouvoirs publics de leur attitude dans le domaine de la protection de l'environnement sont également plus nombreuses à dénoncer la dégradation de l'état de la nature.

Tableau 8

Quelques opinions sur l'environnement sur-représentées  
chez les individus estimant que la nature est plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans

	(en %)
Considère que l'état de l'environnement dans sa région est mauvais ou très mauvais .....	88,6
Considère que l'état de l'environnement en France est mauvais ou très mauvais.....	87,9
Considère que l'état de l'environnement dans la CEE est mauvais ou très mauvais.....	83,8
Est insatisfait de son cadre de vie .....	81,9
Pense que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez ou pas du tout des problèmes de protection de l'environnement.....	77,5
Estime que le progrès scientifique et technique ne résoudra certainement pas d'ici 20 ans les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe .....	76,9
Ensemble de la population.....	72,8

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

**Exemple de lecture :** 88% des individus qui considèrent que l'état de l'environnement en France est mauvais ou très mauvais estiment que la nature est aujourd'hui plus dégradée qu'il y a dix ans, contre 73% en moyenne dans l'ensemble de la population.

<sup>1</sup> Rappelons à ce sujet que les jugements sur l'état de l'environnement sont d'autant plus négatifs que la zone géographique de référence est vaste et éloignée de l'enquête : en fin 1993, 16% des Français considèrent mauvais l'état de l'environnement dans leur région, contre 62% qui pensent cela pour l'état du monde (cf. Collection des rapports du Crédoc, n°142, Décembre 1993, déjà cité).

***L'inquiétude sur l'état de la nature se conjugue avec des opinions plutôt négatives sur le fonctionnement de la société et de certaines institutions.***

Les individus qui émettent des opinions négatives sur un certain nombre de problèmes de société ont aussi une nette tendance à trouver la nature plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans. C'est le cas des personnes qui estiment que la société a besoin de se transformer profondément par des réformes radicales, de celles qui jugent regrettable la diffusion de l'informatique, de celles qui n'accordent aucun crédit aux découvertes scientifiques pour améliorer le quotidien ou encore de celles qui pensent que l'institution judiciaire fonctionne très mal (tableau 9). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, des individus inquiets vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire et de ceux qui jugent négativement l'évolution de leurs conditions de vie passées.

**Tableau 9**

**Quelques opinions sur-représentées chez les individus qui estiment que la nature est plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans**

	<i>(en %)</i>
Estime que la diffusion de l'informatique est une chose regrettable .....	82,7
Pense que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie.....	80,1
Estime que la société a besoin de se transformer par des réformes radicales .	79,7
Pense que la justice fonctionne très mal .....	79,4
Est inquiet de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire.....	78,0
Considère que ses conditions de vie vont se détériorer dans les cinq ans .....	76,9
Pense que le niveau de vie des Français va moins bien depuis dix ans .....	74,9
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>72,8</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

### **3 - Une conscience plus aigüe de ce qui peut polluer dans nos habitudes quotidiennes**

En fin 1993, 45 % des Français sont d'accord pour dire qu'on ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours. Une proportion plus élevée (49 %) n'est pas d'accord avec cette idée, estimant donc avoir une certaine connaissance des causes de pollution quotidienne (tableau 10).

Cette question avait déjà été posée une fois auparavant dans le système d'enquêtes, en fin 1990. Elle se déclinait alors suivant quatre modalités de réponses et non pas deux, comme cette année<sup>1</sup>. Toujours est-il que, malgré cette légère différence, on observe une évolution tout à fait spectaculaire des résultats : le sentiment de manque d'informations sur les causes de pollution a connu en trois ans une forte réduction. En fin 1990, presque les trois quarts de la population était en accord avec l'idée *"qu'on ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours"*. Trois ans après, c'est moins de la moitié de la population qui est d'accord avec l'affirmation proposée. Peut-on imputer cette évolution au large écho donné dans les médias aux sujets se rapportant à l'environnement, aux pollutions et à certaines campagnes de sensibilisation ? Rien ne permet de trancher ; en tout état de cause, une profonde inflexion s'est produite : **plus de Français semblent penser qu'on connaît ce qui pollue dans nos habitudes quotidiennes. Ils frisent certes la majorité, mais sans la dépasser encore.**

Tableau 10

Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :  
*"On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours"*  
 (en %)

	Fin 1990	Fin 1993
D'accord .....	71,6	44,5
Pas d'accord .....	25,5	49,3
Ne sait pas .....	2,9	6,2
Total .....	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1990 et fin 1993.

Il est vrai que cette interrogation peut être comprise de deux façons différentes. D'abord, l'affirmation proposée peut sembler se référer à un manque pur et simple d'informations sur les causes de pollution : *"on ne sait pas ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours"*. Mais une autre manière de la comprendre se réfère cette fois à une méconnaissance relative : la multiplicité et la diversité des informations ne peuvent-elles pas conduire à ce que l'on ne sache pas distinguer ce qui pollue

<sup>1</sup> Cette question avait été posée à la demande de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME). On dénombrait alors 38% de personnes tout à fait d'accord avec l'affirmation, 34% de personnes assez d'accord, 12% de peu d'accord et 13% de pas du tout d'accord. Dans le tableau, les réponses "tout à fait" et "assez d'accord" ont été sommées, de même que les réponses "peu" et "pas du tout d'accord".

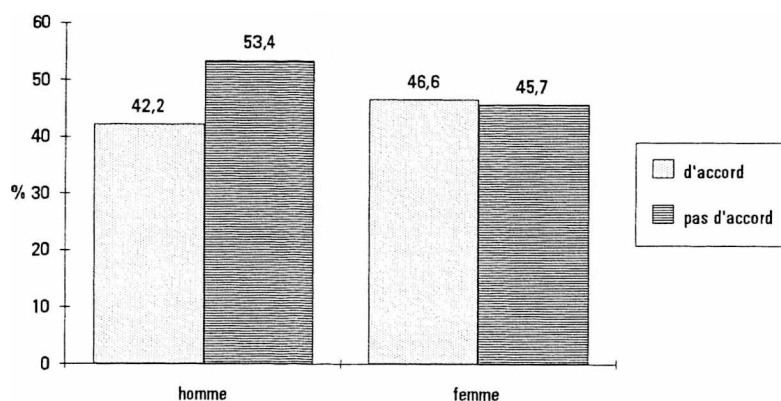
véritablement dans nos habitudes de tous les jours de ce qui ne pollue pas ou pollue moins. En tout état de cause, méconnaissance absolue ou méconnaissance relative, 45 % des Français ne semblent guère être au clair sur ce sujet, même si en trois ans des progrès très notables semblent avoir été perçus par nos compatriotes.

*Une assez forte corrélation avec les principales caractéristiques socio-démographiques.*

Les hommes sont, semble-t-il, un peu plus conscients des causes de pollution que les femmes : une majorité d'entre eux (53 %) expriment leur désaccord avec l'affirmation "on ne sait pas ce qui pollue dans nos habitudes de tous les jours". Les femmes sont, quant à elles, presque parfaitement partagées entre les deux avis "d'accord/pas d'accord".

Graphique 1

On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours, selon le sexe

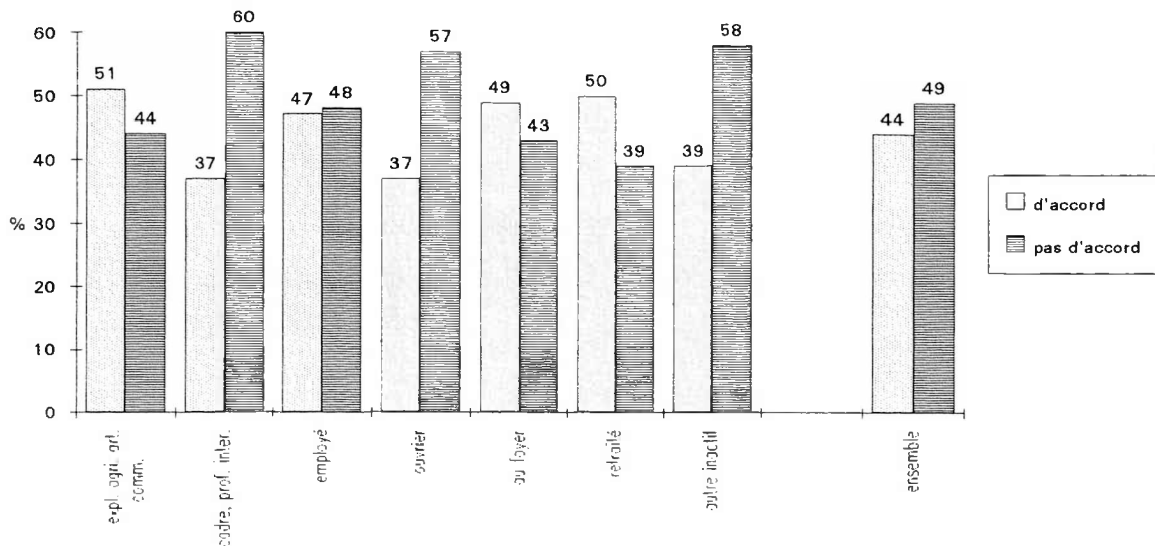


Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

L'analyse par profession-catégorie sociale montre que les cadres supérieurs et les professions intermédiaires, les ouvriers, les autres inactifs (principalement des étudiants) estiment à plus de 57 % que l'on connaît les causes de pollution. Les retraités, les personnes qui restent au foyer, les indépendants pensent au contraire plus fortement, à environ 50 %, qu'on ne sait pas vraiment ce qui pollue dans nos habitudes quotidiennes.

Graphique 2

On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours, selon la PCS

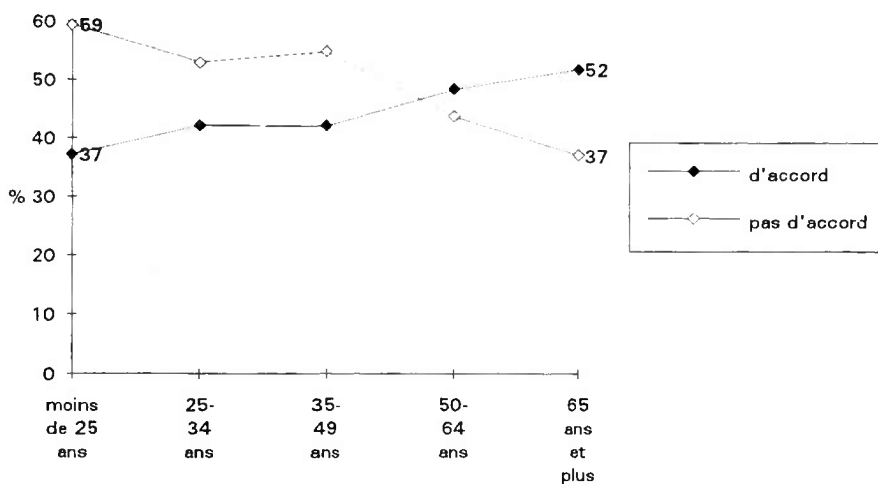


Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

La perception de la connaissance des causes de pollution est également très corrélée avec l'âge. Les jeunes de moins de 25 ans sont près de six sur dix à avoir le sentiment que l'on connaît les causes de pollution, tandis que 37% ont le sentiment contraire. Cette tendance s'inverse quand l'âge augmente : les personnes de plus de 65 ans pensent majoritairement (à 52%) qu'on ignore ce qui pollue vraiment dans nos habitudes quotidiennes.

Graphique 3

On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours, selon l'âge

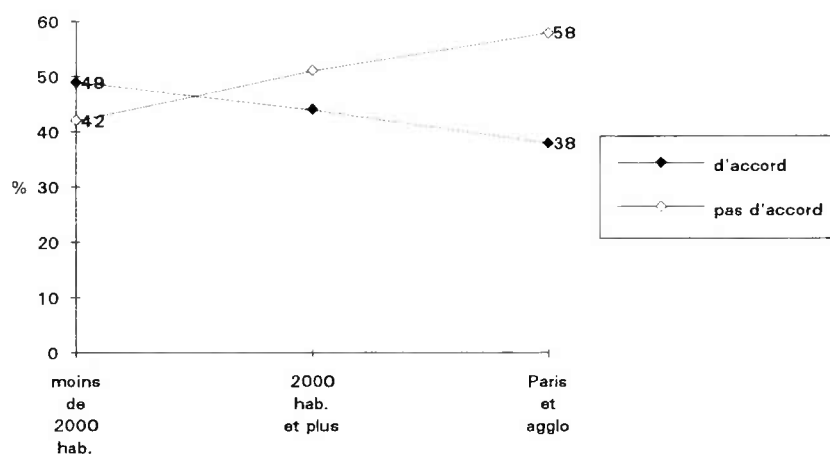


Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

La taille de l'agglomération de résidence a, elle aussi, une influence sur le sentiment de savoir ce qui, dans nos habitudes quotidiennes, est source de pollution. Ainsi, on prétend être mieux informé sur ce sujet à Paris et dans l'agglomération parisienne que dans les agglomérations de moins de 2000 habitants.

Graphique 4

On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours, selon la taille d'agglomération de résidence



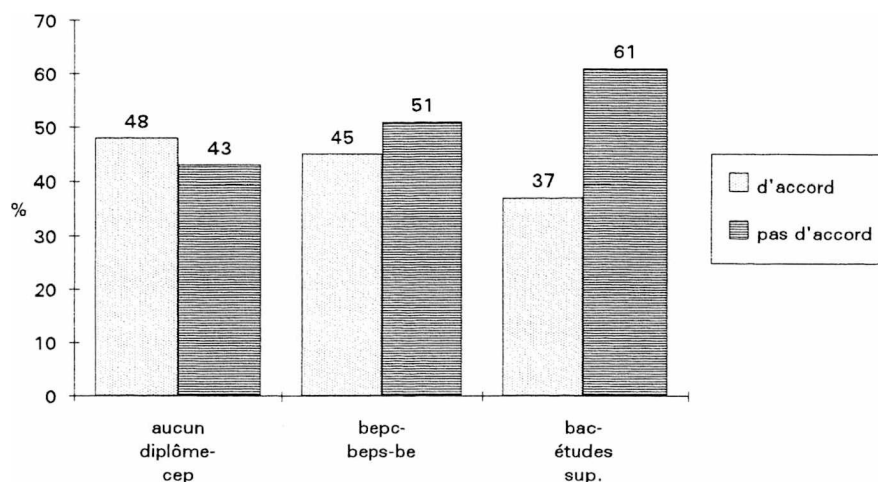
Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

Enfin, le niveau de diplôme est, lui aussi, assez fortement lié aux réponses sur la connaissance des causes de pollution. C'est d'ailleurs souvent le cas quand on pose des questions de connaissance ou d'information. Les individus sans diplômes sont plus nombreux à être d'accord (à 48%) avec l'idée qu'on connaît mal les causes de pollution. Chez les diplômés du supérieur, c'est la tendance inverse : 61% de ceux qui disposent du bac ou d'un diplôme d'études supérieures pensent que l'on sait plutôt ce qui pollue quotidiennement.



Graphique 5

On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours, selon le diplôme



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

***Les personnes critiques sur l'état de l'environnement et sur les actions des pouvoirs publics dans le domaine affirment plus souvent que l'on connaît les causes de pollution***

Les individus qui considèrent "bon" l'état de l'environnement en France semblent plutôt d'accord avec l'idée qu'on connaît mal les causes de pollution (à 48%). Mais plus on est critique sur l'état de l'environnement en France, plus on pense qu'on connaît vraiment les causes de dégradation de la nature : ainsi, 55% de ceux qui dénoncent le mauvais état de "l'environnement français" émettent l'idée que l'on sait ce qui pollue dans nos habitudes quotidiennes.

Tableau 11

"On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours", suivant l'opinion que l'on a de l'état de l'environnement en France

	(en %)		
	D'accord avec l'affirmation	Pas d'accord avec l'affirmation	Total (y compris NSP)
Considère que l'état de l'environnement en France est bon	48,0	45,0	100,0
Considère que l'état de l'environnement en France est moyen	45,7	48,6	100,0
Considère que l'état de l'environnement en France est mauvais	38,7	55,0	100,0
Ensemble	44,5	43,3	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

Parallèlement, une petite majorité (51 %) des personnes estimant que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes de protection de l'environnement (que cette action soit jugée efficace ou non) pensent qu'on ne sait pas ce qui est source de pollution dans nos actions quotidiennes. La majorité s'inverse chez ceux qui dénoncent l'absence d'actions des pouvoirs publics dans le domaine de la protection de l'environnement : 53 % estiment qu'on sait ce qui pollue vraiment.

Tableau 12

**"On ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours", suivant le jugement porté sur l'action des pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement**

	<i>(en %)</i>		
	D'accord	Pas d'accord	Total (y compris NSP)
Les pouvoirs publics s'occupent des problèmes de protection de l'environnement	50,8	42,5	100,0
Les pouvoirs publics ne s'occupent pas des problèmes de protection de l'environnement	40,7	52,8	100,0
Ensemble	44,5	49,3	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

Autrement dit, avoir le sentiment que l'on ne connaît pas les causes réelles de pollution conduit à être plus indulgent sur l'état de l'environnement et sur les actions des pouvoirs publics dans le domaine. Par contre, penser que l'on connaît ces causes conduit à plus de sévérité envers l'action des pouvoirs publics et envers la façon dont est traité l'environnement.

## SECTION 2

### LES JUGEMENTS DES FRANÇAIS SUR LES ACTIONS

#### DE L'ETAT EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Deux questions, insérées dans l'enquête "Aspirations" de fin 1993, se rapportent au rôle de l'Etat en matière d'environnement : la première révèle l'opinion des Français sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics dans le domaine ; la seconde permet de hiérarchiser les attentes de la population sur les actions que l'Etat doit mener en priorité pour mieux protéger l'environnement.

Si l'on commence à percevoir, dans l'opinion publique, un début d'amélioration de l'image de l'efficacité des actions de l'Etat dans le domaine (qu'il faudra d'ailleurs confirmer lors d'une enquête ultérieure), une majorité de Français continue néanmoins à porter un jugement critique sur ce sujet : 61 % estiment en effet que les pouvoirs publics ne s'occupent pas assez, voire pas du tout, des problèmes de protection de l'environnement. Parallèlement, nos compatriotes indiquent les deux directions principales vers lesquelles ils souhaitent que l'Etat oriente ses efforts : la réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère et la lutte contre la pollution de l'eau.

#### 1 - Le jugement sur l'efficacité de l'action des pouvoirs publics

Cette question, suivie depuis maintenant cinq ans<sup>1</sup> dans le système d'enquêtes "Aspirations", mérite que l'on s'y attarde afin d'observer les évolutions qui se sont produites. Le résultat essentiel reste néanmoins le même d'une année sur l'autre : une écrasante majorité de Français (plus de neuf sur dix) mettent en doute l'existence des actions des pouvoirs publics en matière d'environnement ("*les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez*" ou "*les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout*"), ou sont sceptiques sur l'efficacité de ces actions ("*les pouvoirs publics s'en occupent,*

---

<sup>1</sup> Cette question a été introduite en fin 1989 à la demande de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie (AFME). Elle a ensuite été reprise en fin 1990 par le Ministère de l'Environnement. En 1991 et 1992, c'est l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) qui l'a posée.

*mais ce n'est pas efficace*"). Cependant, si l'on tient compte des différentes nuances de critiques recélées par la question, des fluctuations assez sensibles peuvent être observées.

### *Quelques évolutions notables*

Il a déjà été fait état à plusieurs reprises de l'accentuation de la critique apparue entre 1989 et 1992<sup>1</sup> sur ce sujet. En fin 1992, le scepticisme a en effet atteint son point culminant puisque 66% de la population estimaient alors que les "pouvoirs publics ne s'occupent pas assez, ou pas du tout, des problèmes de protection de l'environnement" (contre 59% en fin 1989, cf. tableau 13). 1993 semble marquer une légère pause dans ce flux d'opinions critiques. On constate en effet, d'une part, un léger mieux dans l'opinion la plus favorable à l'égard de l'Etat : 6,5% des Français estiment que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes de protection de l'environnement et que c'est efficace (contre 4 à 5% les trois années précédentes). D'autre part, on observe un léger recul de l'opinion la plus négative : 6,7% de nos concitoyens pensent que les pouvoirs publics ne s'occupent pas du tout des problèmes de protection de l'environnement (contre 8 à 9% les trois années précédentes).

Tableau 13

S'agissant des problèmes de protection de l'environnement,  
de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?

	(en %)				
	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992	Fin 1993
Les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace .....	7,3	5,5	4,8	4,1	<b>6,5</b>
Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace .....	33,0	26,7	29,0	29,4	<b>32,0</b>
Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez .....	52,7	58,1	57,3	58,2	<b>54,5</b>
Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout .....	6,4	9,4	8,5	7,5	<b>6,7</b>
Ne sait pas .....	0,6	0,3	0,4	0,8	<b>0,3</b>
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	<b>100,0</b>

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

<sup>1</sup> Cf. "Les opinions des Français en matière d'énergie", Collection des rapports du Crédoc n° 142, Décembre 1993 et "Les Français, la nature et l'environnement", note pour l'IFEN sur les premiers résultats de la vague de fin 1993, Mars 1994.

Si l'on se contente de faire la distinction entre une opinion assez favorable : "les pouvoirs publics s'occupent des problèmes de protection de l'environnement" (que cela soit efficace ou non) et une opinion franchement défavorable : "les pouvoirs publics ne s'en occupent pas" (pas assez ou pas du tout), on observe aussi une reprise des opinions positives en fin 1993 par rapport aux trois années précédentes : 39 % de nos concitoyens reconnaissent maintenant que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes de protection de l'environnement, contre 34 % en fin 1992 et 32 % en fin 1990.

Tableau 14

S'agissant des problèmes de protection de l'environnement,  
de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?

*(en %)*

	Fin 1989	Fin 1990	Fin 1991	Fin 1992	Fin 1993
Les pouvoirs publics s'en occupent .....	40,3	32,2	33,8	33,5	38,5
Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas .....	59,1	67,5	65,8	65,7	61,2
Ne sait pas .....	0,6	0,3	0,4	0,8	0,3
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

Dans l'ensemble, l'opinion selon laquelle les pouvoirs publics s'occupent des questions d'environnement a progressé de 5 points entre 1992 et 1993. Cette progression s'est globalement produite dans toutes les catégories, mais elle est plus nette dans certains groupes spécifiques. Ainsi, les personnes qui vivent dans un village ou un bourg (+11 points, contre +5 en moyenne), ou plus généralement qui résident dans une commune de moins de 2000 habitants (+7 points), sont désormais sensiblement plus nombreuses qu'en moyenne à croire à l'existence d'actions des pouvoirs publics en la matière, ce qui n'était pas le cas en fin 1992 (tableau 15). Les jeunes de moins de 25 ans, même s'ils restent toujours légèrement moins nombreux qu'en moyenne à penser que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement (38 % en fin 1993), ont sensiblement évolué sur ce point entre 1992 et 1993 (+10 points). Il reste que les personnes les plus âgées (65 ans et plus) sont les moins critiques à l'égard des actions des pouvoirs publics dans le domaine de l'environnement, et plus encore en fin 1993 qu'en fin 1992. On peut d'ailleurs

remarquer que près d'une personne d'au moins 65 ans sur deux croit effectivement à l'existence d'actions engagées par l'Etat dans le domaine (contre 39% en moyenne).

**Tableau 15**  
**Pourcentage d'individus estimant que les pouvoirs publics**  
**s'occupent des problèmes d'environnement**  
 - Evolution pour quelques catégories entre 1992 et 1993 -

	(en %)		
	Fin 1992 (A)	Fin 1993 (B)	Différence (B-A)
. Habite dans un village, un bourg .....	32,2	42,8	+10,6
. 24 ans et moins .....	27,6	37,7	+10,1
. 65 ans et plus.....	41,1	49,4	+8,3
. Réside dans une commune de moins de 2000 habitants.....	33,7	41,1	+7,4
. Retraité.....	41,3	48,6	+7,3
. Réside dans une zone à habitat dispersé.....	34,8	41,5	+6,7
. Ne dispose d'aucun diplôme ou seulement du CEP	36,0	42,2	+6,2
. Femme .....	31,9	38,1	+6,2
Ensemble des Français.....	33,5	38,5	+5

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français".

### *Quelques caractéristiques socio-démographiques sur-représentées dans chaque groupe*

Les personnes qui jugent que l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement est efficace sont plutôt assez âgées : elles ont plus souvent qu'en moyenne 65 ans et plus, sont plus fréquemment retraitées, propriétaires, sans diplôme. Au sein de ce groupe, 58% sont des femmes.

Ceux qui estiment que les pouvoirs publics s'occupent des questions environnementales, mais sans efficacité, se caractérisent peu. Tout au plus, peut-on y relever davantage d'habitants de petites agglomérations (tableau 16).

Enfin, les individus critiques sur l'action des pouvoirs publics (ils ne s'occupent pas assez ou pas du tout de ces problèmes) sont plus souvent jeunes, actifs, diplômés et parisiens.

**Tableau 16**  
**Catégories de population sur-représentées au sein de chacune des opinions exprimées**

	% dans la classe	% dans l'ensemble de la population
<u>Les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace</u>		
Femme .....	57,6	52,7
Retraité .....	45,9	22,7
65 ans et plus .....	41,8	18,8
Inactif .....	69,0	42,0
Femme inactive.....	51,3	34,4
Réside dans une commune de plus de 2000 habitants .....	63,3	57,7
Ne dispose d'aucun diplôme ou seulement du CEP .....	61,1	52,6
<u>Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace</u>		
Réside dans une agglomération de moins de 2000 hab. ....	32,7	27,0
Ne dispose d'aucun diplôme ou seulement le CEP .....	57,0	52,6
<u>Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez</u>		
25-39 ans .....	35,6	31,1
Actif.....	50,7	46,6
Diplômé du bac ou du supérieur.....	29,1	26,1
<u>Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout</u>		
Homme .....	51,8	48,5
Chômeur.....	22,3	11,4
Réside à Paris et dans l'agglomération parisienne .....	22,3	15,3

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

Exemple de lecture : on trouve 46% d'individus retraités chez ceux qui estiment que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement et que c'est efficace, contre 23% en moyenne dans l'ensemble de la population.

### *Des liens entre le jugement porté sur l'action des pouvoirs publics et les opinions sur l'état de l'environnement.*

Les réponses à la question sur l'action des pouvoirs publics varient beaucoup en fonction des jugements que l'on porte sur l'état de l'environnement (cf. tableau 17). Ainsi, l'insatisfaction envers l'action publique en la matière est d'autant plus grande que l'on est mécontent de l'état de l'environnement : les individus qui trouvent que leur cadre de vie n'est pas satisfaisant, que la nature est plus dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans, que l'état de l'environnement en France et dans la CEE est mauvais sont plus nombreux qu'en moyenne à penser que les pouvoirs publics ne s'occupent pas ou pas assez des problèmes d'environnement. A l'inverse, les personnes qui trouvent que la nature est moins dégradée aujourd'hui qu'il y a dix ans, que l'état de l'environnement est bon, quelle que soit la zone de référence choisie (région, France, CEE, monde), sont bien plus enclines qu'en moyenne à juger que les pouvoirs publics s'occupent efficacement de ces questions.

**Tableau 17**  
**L'opinion sur l'action des pouvoirs publics,**  
**selon différents jugements portés sur l'état de l'environnement**

	Opinion sur l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement				
	Action efficace (1)	Action non efficace (2)	Pas assez d'action (3)	Aucune action (4)	Total (y compris NSP)
Est satisfait de son cadre de vie	7,3	32,9	53,8	5,6	100,0
N'est pas satisfait de son cadre de vie	ns	27,4	<b>58,0</b>	<b>12,2</b>	100,0
Considère que la nature est plus dégradée aujourd'hui qu'il y a 10 ans	4,2	30,4	<b>57,2</b>	8,0	100,0
Considère que la nature est autant dégradée	10,9	<b>36,7</b>	48,8	3,2	100,0
La nature est moins dégradée	<b>17,9</b>	34,9	43,5	ns	100,0
Estime que :					
L'état de l'envir. dans sa région est bon	<b>12,8</b>	<b>38,2</b>	46,0	2,6	100,0
L'état de l'envir. dans sa région est moyen	3,9	31,6	<b>59,2</b>	5,1	100,0
L'état de l'envir. dans sa région est mauvais	1,5	20,8	57,2	<b>20,1</b>	100,0
Estime que :					
L'état de l'envir. en France est bon	<b>16,0</b>	<b>40,5</b>	41,4	ns	100,0
L'état de l'envir. en France est moyen	5,4	33,8	55,4	5,3	100,0
L'état de l'envir. en France est mauvais	ns	20,3	<b>63,1</b>	<b>15,0</b>	100,0
Estime que :					
L'état de l'envir. dans la CEE est bon	<b>16,8</b>	<b>42,1</b>	39,5	ns	100,0
L'état de l'envir. dans la CEE est moyen	6,4	33,4	55,7	4,5	100,0
L'état de l'envir. dans la CEE est mauvais	ns	23,5	<b>60,7</b>	<b>13,3</b>	100,0
Estime que :					
L'état de l'envir. dans le monde est bon	<b>30,0</b>	<b>43,5</b>	24,9	ns	100,0
L'état de l'envir. dans le monde est moyen	8,3	34,3	53,1	4,2	100,0
L'état de l'envir. dans le monde est mauvais	4,4	30,1	56,8	8,3	100,0
Ensemble	6,5	32,0	54,5	6,7	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993

- (1) Libellé exact : les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace  
(2) Libellé exact : les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace  
(3) Libellé exact : les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez  
(4) Libellé exact : les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout  
ns : non significatif

**Exemple de lecture** : 40% des personnes qui estiment que l'état de l'environnement en France est bon pensent que les pouvoirs publics s'occupent des problèmes d'environnement, mais que ce n'est pas efficace, contre 32% en moyenne dans l'ensemble de la population.



Les jugements positifs ou négatifs sur l'action des pouvoirs publics sont également corrélés avec l'opinion que l'on a sur la capacité du progrès scientifique à résoudre les problèmes d'environnement (tableau 18). Ainsi, croire en la capacité du progrès pour régler les problèmes d'environnement conduit à considérer un peu moins sévèrement l'action de l'Etat dans le domaine. A l'inverse, douter de la capacité du progrès technique conduit à plus de sévérité envers les pouvoirs publics. Comme si une fois que l'on était convaincu que le progrès ne résoudra rien de lui-même, on devenait bien plus exigeant vis-à-vis de l'action de l'Etat.

Ainsi, estiment que les pouvoirs publics ne s'occupent pas (assez ou pas du tout) des problèmes d'environnement :

- . 46% de ceux qui croient "certainement" à la résolution de ces problèmes par le progrès technique;
- . 57% de ceux qui y croient "probablement" ;
- . 64% de ceux qui n'y croient "probablement" pas ;
- . 70% de ceux qui n'y croient "certainement" pas.

Tableau 18

**Jugements sur l'action des pouvoirs publics et confiance dans le progrès scientifique en matière d'environnement**

	Opinion sur l'action des pouvoirs publics en matière d'environnement				Total (y compris NSP)
	Action efficace (1)	Action non efficace (2)	Pas assez d'action (3)	Aucune action (4)	
"Pensez-vous que le progrès scientifique et technique résoudra, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement qui se posent aujourd'hui en Europe ?"					
Oui, certainement .....	18,2	32,8	46,0	ns	100,0
Oui, probablement .....	7,9	34,7	53,2	4,1	100,0
Non, probablement pas.....	3,6	31,7	58,8	5,4	100,0
Non, certainement pas.....	ns	26,9	52,8	17,2	100,0
Ensemble .....	6,5	32,0	54,5	6,7	100,0

(1) Libellé exact : les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace

(2) Libellé exact : les pouvoirs publics s'en occupent mais ce n'est pas efficace

(3) Libellé exact : les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez

(4) Libellé exact : les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout

ns : non significatif

## 2 - Les actions prioritaires que l'Etat doit mener dans le domaine de la protection de l'environnement

*Quels sont les types d'actions que l'Etat doit mener en matière de protection de l'environnement, ou plus précisément, quelles sont celles que les Français attendent de voir conduire ?* Pour répondre à cette question, une interrogation a été insérée dans l'enquête proposant une liste d'actions susceptibles d'être menées par l'Etat. Chaque enquêté devait indiquer ses deux premières préférences.

Une autre question posée en fin 1990 comportait d'ailleurs les mêmes modalités de réponses, mais le libellé ne se référait pas expressément **aux actions de l'Etat**<sup>1</sup>. On ne peut donc pas réellement savoir si les divergences apparues entre les deux dates sont imputables à l'évolution des préférences dans les actions à mener ou à la modification du libellé. Toujours est-il que les deux actions de l'Etat jugées prioritaires par nos concitoyens dans le domaine de la protection de l'environnement sont **la réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère** (47% des citations au total) et **la lutte contre la pollution de l'eau** (42% des citations, cf. tableau 19). En troisième place, arrive l'élimination des déchets industriels (36%) précédant la sauvegarde des plantes et des animaux (20%) et la prévention des risques de l'industrie nucléaire (18%).

Les différents types d'actions proposées ne relèvent cependant pas toutes du même niveau. En effet, on ne peut pas placer sur un même plan des propositions en rapport avec des menaces très concrètes, pouvant mettre éventuellement en danger la vie humaine (lutte contre les pollutions de l'air et de l'eau, prévention des risques de l'industrie nucléaire), et d'autres qui ont trait à une amélioration du cadre de vie (protection des paysages, lutte contre le bruit). Trois types de distinctions peuvent être faites<sup>2</sup> au vu des réponses de la population :

- \* Un premier clivage s'opère entre les actions qui correspondent à la **lutte contre la pollution des principaux éléments naturels** et celles qui relèvent de la **lutte contre les pollutions industrielles**. Les deux actions jugées prioritaires par les Français sont deux actions qui, précisément, visent à la préservation des ressources naturelles : l'eau et l'air sont, sans doute, dans l'esprit des Français, des ressources naturelles vitales qu'il convient de gérer attentivement du fait de

---

<sup>1</sup> Voir en annexe 2 les résultats de fin 1990 et le libellé exact de la question posée alors.

<sup>2</sup> Sur ce sujet, on pourra se reporter au rapport N° 107 de la Collection des rapports du Crédoc, déjà cité, dans lequel une analyse des correspondances multiples avait été effectuée pour mettre en évidence les rapprochements et les oppositions entre les divers types d'actions envisagées.

leur importance pour l'environnement et surtout pour l'homme. Une autre famille d'actions regroupe les préoccupations liées aux avancées technologiques et à l'industrialisation (élimination des déchets industriels et prévention des risques de l'industrie nucléaire).

- \* Une autre distinction peut également être faite entre les **actions à caractère individuel** (lutte contre le bruit) et celles à **caractère collectif**. La lutte contre le bruit constitue probablement, sans être péjoratif, une action de second ordre qui répond à une nuisance très perceptible au niveau individuel, mais pas à un véritable danger pour la vie humaine. Cette action est, d'ailleurs, globalement celle qui est la moins citée par nos concitoyens (10% des citations au total).
- \* Enfin, un dernier clivage apparaît dans les réponses fournies par les Français. Ils considèrent comme plus secondaires les actions qui renvoient à la notion de **protection de la nature** (protection des paysages, sauvegarde des plantes et des animaux sauvages) que celles qui se rapportent à la **dégradation de la nature** (lutte contre la pollution de l'eau, réduction de la pollution de l'air).

Tableau 19

Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement  
(réponses classées par ordre décroissant de la première réponse fournie)

(en %)

	Fin 1993		
	Réponse 1	Réponse 2	Cumul <sup>1</sup> 1+2
La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère..	30,1	16,5	46,6
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,4	25,4	41,8
L'élimination des déchets industriels .....	14,4	21,1	35,5
La sauvegarde des plantes et des animaux .....	10,9	8,9	19,8
La prévention des risques de l'industrie nucléaire .....	8,1	10,2	18,3
La protection des paysages .....	7,3	5,0	12,3
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	7,0	8,4	15,4
La lutte contre le bruit .....	5,7	4,3	10,0
Ne sait pas.....	0,1	0,2	-
Total .....	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

<sup>1</sup> Les deux réponses étaient ici exclusives l'une de l'autre. Le cumul des deux réponses représente donc la proportion totale d'individus ayant cité en premier ou en deuxième choix les actions proposées.

L'ordre des réponses diffère suivant la première et la deuxième réponse. Par exemple, la réduction de la pollution de l'air, qui est citée en premier lieu par près d'un tiers de nos concitoyens (soit le premier rang), n'est plus citée que par 16% des Français en seconde réponse (soit le troisième rang). En revanche, les actions telles que la lutte contre la pollution de l'eau et l'élimination des déchets industriels sont davantage citées en deuxième place qu'en première.

Les partisans de la réduction de la pollution de l'air, de l'atmosphère ne présentent pas de caractéristiques socio-démographiques très particulières. Ils optent en revanche plus fréquemment pour la lutte contre la pollution de l'eau en deuxième choix. L'eau et l'air sont deux éléments de la nature fréquemment associés. Cela a déjà été mis en avant plus haut dans l'analyse des éléments considérés par les Français comme faisant partie de la nature. Il s'agit, en tout état de cause, de deux ressources naturelles vitales pour l'homme.

Notons que les individus qui estiment que l'Etat doit donner la priorité à la lutte contre la pollution de l'eau sont un peu plus âgés et moins diplômés que la moyenne.

Ceux qui attendent de l'Etat des efforts concernant l'élimination des déchets industriels sont plutôt masculins, jeunes, actifs : 21% des hommes de 25 à 39 ans ont cité cette action, contre 14% en moyenne. Ils sont moins inquiets que la moyenne de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire.

Les personnes qui réclament de l'Etat la sauvegarde des plantes et des animaux sont davantage des jeunes femmes de moins de 25 ans ou des femmes assez âgées (plus de 60 ans).

Enfin, les individus qui attendent une incitation de l'Etat en faveur du développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement sont des jeunes d'un milieu socio-culturel plus élevé qu'en moyenne.

### *Les associations entre actions prioritaires les plus fréquentes*

Il est intéressant de remarquer qu'entre la première action prioritaire citée et la seconde, certaines associations de réponses sont plus fréquentes que d'autres (tableau 20). Ainsi, parmi les personnes qui citent en premier lieu la réduction de la pollution de l'air, 43% évoquent en deuxième réponse la lutte contre la pollution de l'eau (contre 25% en moyenne). A l'inverse, parmi celles qui citent d'abord la lutte contre la pollution de l'eau, 23% donnent en seconde réponse la réduction de la pollution de l'air, mais un plus grand nombre avance d'abord l'élimination des déchets industriels (35%).

La prévention des risques de l'industrie nucléaire et l'élimination des déchets industriels sont assez fréquemment associés : 43% de ceux qui ont d'abord cité la prévention des risques de l'industrie nucléaire en première réponse évoquent ensuite l'élimination des déchets industriels. Enfin, la protection des paysages et la sauvegarde des plantes et des animaux sont également plus souvent citées ensemble.

Finalement, quand on tient compte des deux réponses fournies (quel que soit l'ordre), il apparaît que certains couples de citations sont plus fréquents que les autres . Ainsi, trois types d'associations dominent nettement sur les autres et sont évoqués par plus de 9% des Français chacun. Il s'agit de :

- \* Lutte contre la pollution de l'eau - réduction de la pollution de l'air : 16,7%
- \* Réduction de la pollution de l'air - élimination de **déchets industriels** : 10,4%
- \* Lutte contre la pollution de l'eau - élimination de **déchets industriels** : 9,8%

Tableau 20

**Première et deuxième actions que l'Etat doit mener en priorité dans  
le domaine de la protection de l'environnement**

*(en %)*

Première action citée :	Deuxième action citée :								Total (y compris NSP)
	Réduction de la pollution de l'air	Lutte contre la pollution de l'eau	Elimination des déchets industriels	Sauvegarde faune, flore	Prévention des risques nucléaires	Protection des paysages	Développer nouvelles technologies	Lutte contre le bruit	
La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère..	-	43,2	24,1	6,6	14,4	3,8	5,4	2,5	100,0
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	22,7	-	34,8	12,5	11,3	4,5	8,9	5,3	100,0
L'élimination des déchets industriels .....	21,8	28,4	-	9,7	8,4	6,8	20,2	4,4	100,0
La sauvegarde des plantes et des animaux .....	27,3	27,5	10,6	-	9,1	10,1	5,8	9,6	100,0
La prévention des risques de l'industrie nucléaire .....	23,5	11,8	43,1	6,4	-	1,5	11,0	2,7	100,0
La protection des paysages ..	23,9	21,1	11,5	20,6	7,1	-	7,9	7,9	100,0
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	19,1	23,4	21,6	8,8	15,3	8,8	-	3,0	100,0
La lutte contre le bruit .....	29,3	20,5	20,6	15,3	3,7	5,8	4,8	-	100,0
Ensemble .....	16,5	25,4	21,1	8,9	10,2	5,0	8,4	4,3	100,0

Source : CREDOC, enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

### 3 - La réglementation de l'entretien des terres laissées à l'abandon

Les deux questions précédemment étudiées traitaient de l'attitude des pouvoirs publics en matière d'environnement en général. Celle abordée maintenant n'est pas du tout du même ordre puisqu'elle soulève un point très particulier : celui des terres abandonnées depuis longtemps par leurs propriétaires. Elle concerne donc ce que l'on pourrait nommer "l'espace rural", et non pas l'environnement de façon générale. Cependant, il s'agit bien toujours d'apprécier les jugements portés par la population sur l'action des pouvoirs publics, puisqu'on cherche à mesurer ici l'attitude que doit avoir l'Etat ou les communes par rapport à ces terres<sup>1</sup>.

Seuls 10% de la population estiment que l'on devrait laisser ces terres évoluer sans intervention (graphique 6). Une très forte majorité de Français (83%) estiment donc **qu'il faut plutôt réglementer l'entretien de ces terres**. Pour ce faire, trois cas de figures sont envisagés :

- \* Une grande proportion des personnes interrogées (41 %) estiment que l'entretien de ces terres incombe, quoi qu'il arrive, aux propriétaires. Ils pensent donc que l'Etat et les communes doivent contraindre les propriétaires à entretenir leurs domaines.
- \* 20% des Français pensent que l'Etat ou les communes doivent payer des agriculteurs pour assurer l'entretien de ces sols, faisant ainsi une croix sur la responsabilité des propriétaires.
- \* 22% sont favorables à ce que les communes se chargent elles-mêmes de l'entretien de ces surfaces.

Il y a donc à peu près autant de personnes qui pensent que c'est aux propriétaires que doit revenir la charge et l'obligation d'entretenir ces terrains que d'individus qui

---

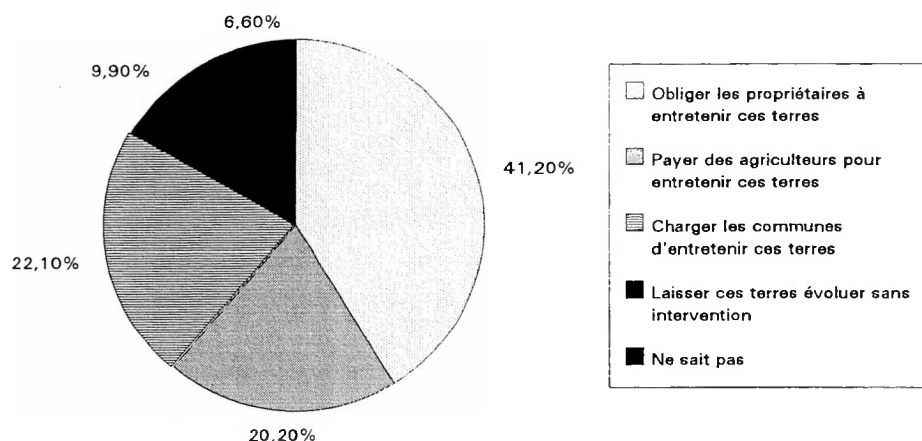
<sup>1</sup> Le libellé exact de la question est le suivant : *"Certaines terres ne sont pas entretenues par leurs propriétaires qui les ont abandonnées depuis longtemps. Avec laquelle de ces solutions êtes-vous le plus en accord ?*

- 1 *Il faudrait que l'Etat et les communes contraignent les propriétaires à entretenir ces terres (par la réglementation).*
- 2 *Il faudrait que l'Etat et les communes payent les agriculteurs pour entretenir ces terres.*
- 3 *Il faudrait que les communes se chargent de l'entretien de ces terres (services municipaux).*
- 4 *Il faudrait laisser ces terres évoluer sans intervention".*

estiment que c'est à l'Etat ou aux communes de s'en occuper, soit directement, soit indirectement en payant des agriculteurs pour le faire.

**Graphique 6**

**Les solutions pour les terres abandonnées depuis longtemps par leurs propriétaires<sup>1</sup>**



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

***Les cadres, les diplômés du supérieur souhaitent plus souvent qu'on laisse les terres évoluer sans intervention***

On l'a vu, un très petit nombre d'individus (10%) souhaite qu'on laisse évoluer ces terres sans intervention particulière. Parmi eux, figure une plus forte proportion d'individus diplômés et ayant le statut de cadre. Il s'agit également d'une population plus jeune que la moyenne. Ils estiment, par ailleurs, qu'on n'ignore pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours, et déclarent souvent savoir en quoi consiste l'effet de serre. Ils n'ont aussi qu'une confiance restreinte dans la capacité du progrès scientifique à résoudre les problèmes d'environnement.

<sup>1</sup> Voir note page précédente.



Tableau 21

Les solutions à adopter pour les terres laissées à l'abandon et opinions sur le progrès scientifique

(en %)

	Le progrès scientifique résoudra-t-il, d'ici 20 ans, les problèmes d'environnement ?		Ensemble
	Oui	Non	
Il faudrait que l'Etat et les communes contraignent les propriétaires à entretenir ces terres (par la réglementation) .....	44,5	38,3	41,2
Il faudrait que l'Etat et les communes payent les agriculteurs pour entretenir ces terres .....	19,7	20,9	20,2
Il faudrait que les communes se chargent de l'entretien de ces terres	23,6	20,4	22,1
Il faudrait laisser ces terres évoluer sans intervention .....	7,4	12,5	9,9
Ne sait pas .....	4,8	7,9	6,6
Total .....	100,0	100,0	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

Les individus d'âge intermédiaire (35-49 ans), bien installés dans la vie, mariés, ayant des enfants, vivant dans un pavillon, sont assez souvent partisans d'une réglementation qui oblige les propriétaires à entretenir leurs terres. On trouve, parmi ces partisans, plus de personnes restant au foyer (femmes au foyer).

Les travailleurs indépendants (dont les exploitants agricoles) sont davantage partisans (28%, contre 20% en moyenne) de la solution qui consiste à payer les agriculteurs pour s'occuper des terres laissées à l'abandon (tableau 22).

Les autres inactifs, constitués essentiellement d'étudiants, préfèrent nettement les trois dernières solutions, celles qui constituent des alternatives à l'idée de contrainte des propriétaires pour entretenir leurs terres. C'est aussi la position générale des moins de 25 ans (graphique 7).

Tableau 22

Les solutions à adopter pour les terres laissées à l'abandon,  
suivant la profession-catégorie sociale (PCS)

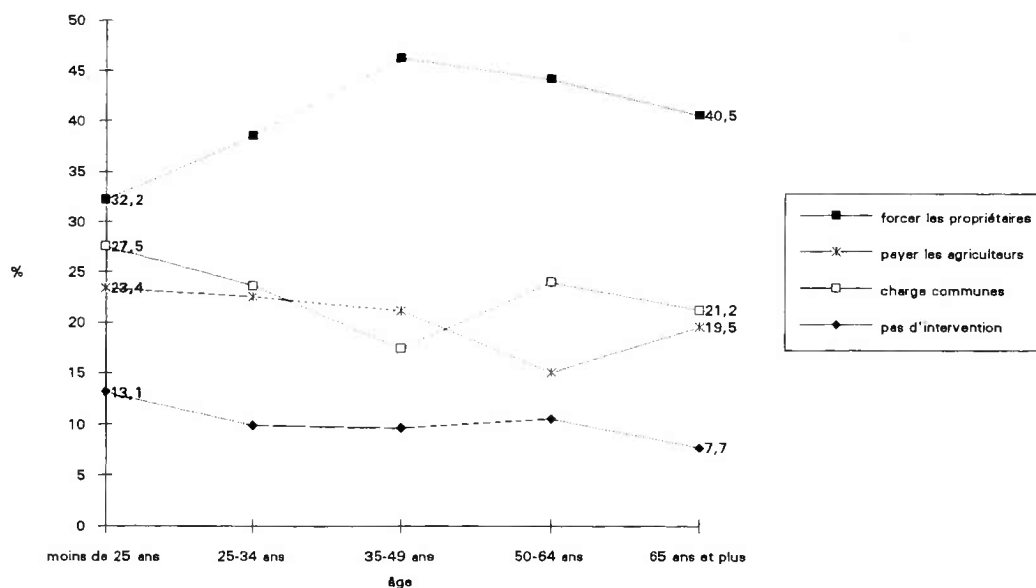
	(en %)				
	(1)	(2)	(3)	(4)	Total (y.c. NSP)
Exploitant agricole, artisan, commerçant, chef d'entreprise	41,5	27,6	14,3	10,2	100,0
Cadre, profession intermédiaire	37,8	21,4	22,2	13,7	100,0
Employé.....	41,5	21,1	23,5	8,4	100,0
Ouvrier.....	42,9	20,9	21,6	9,8	100,0
Reste au foyer.....	47,9	14,2	22,7	7,6	100,0
Retraité.....	42,5	17,7	21,7	8,5	100,0
Autre inactif (étudiant).....	26,2	26,0	28,8	14,1	100,0
Ensemble.....	41,2	20,0	22,1	9,9	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

- (1) Il faudrait que l'Etat et les communes contraignent les propriétaires à entretenir ces terres  
 (2) Il faudrait que l'Etat et les communes payent les agriculteurs pour entretenir ces terres  
 (3) Il faudrait que les communes se chargent de l'entretien de ces terres  
 (4) Il faudrait laisser ces terres évoluer sans intervention

Graphique 7

La solution à adopter pour l'entretien des terres abandonnées, selon l'âge



Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

## SECTION 3

### LES ACTIONS INDIVIDUELLES DES FRANÇAIS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Pour mesurer la bonne volonté des Français à contribuer à la protection de l'environnement, deux questions se référant à des actions très différentes ont été posées dans l'enquête : la première concerne l'aptitude de nos concitoyens à apporter leurs déchets triés dans des lieux de recyclage ; la seconde mesure leur acceptation à payer une taxe directement affectée à la défense de l'environnement.

Ces deux questions reflètent deux types d'engagement fort différents. La première proposition (apporter ses déchets triés dans les déchetteries) appartient au type même des actions peu coûteuses, mais qui demandent une participation active et personnelle des individus : ils doivent effectuer le tri et se déplacer à la déchetterie eux-mêmes. C'est une attitude de caractère volontariste. Cette action suscite un maximum de déclarations favorables, même si elle risque, dans la réalité, d'être fort peu suivie. La seconde proposition revêt un caractère plutôt obligatoire devant laquelle les individus n'ont guère le choix : il s'agit d'une taxe, c'est-à-dire d'un prélèvement imposé et régulier, affectée directement à la défense de l'environnement.

Au total, les résultats montrent que le souci de protection de l'environnement de la nature semble effectivement trouver son application dans les actions individuelles que les Français se déclarent prêts à réaliser.

## 1 - Un raz-de-marée d'intentions positives pour apporter ses déchets triés dans des déchetteries

La quasi-totalité (93%) des Français se disent prêts, en fin 1993, à apporter leurs déchets préalablement triés dans des lieux (déchetteries) où ils peuvent faire l'objet d'une récupération pour être ensuite recyclés<sup>1</sup>. On peut rappeler que l'an dernier, 85 % des personnes interrogées dans l'enquête se disaient prêtes à "trier leurs ordures ménagères", et que 84 % étaient disposées, en fin 1990, à "utiliser plusieurs poubelles pour séparer les divers types de déchets"<sup>2</sup>. Depuis quelques années, les Français se déclarent donc massivement prêts à faire ce type d'effort. Certes, cette année, l'adhésion de principe est encore plus nette que les années passées. La nécessité d'opérer un tri dans les déchets ménagers semblerait donc désormais vraiment entrée dans les esprits de nos concitoyens. Il convient néanmoins d'étudier ce résultat avec beaucoup de précautions. Une réponse affirmative à une telle proposition engage en effet peu l'interviewé, si bien qu'on peut se demander s'il n'existe pas un fossé entre les déclarations d'intentions (et surtout de bonnes intentions) et les pratiques quotidiennes. Encore faudrait-il pouvoir mesurer précisément les pratiques effectives des Français en matière de tri sélectif de leurs déchets<sup>3</sup>.

Il reste qu'on peut dire, au vu de ces résultats, que le **principe** de recyclage des déchets pour lutter contre la dégradation de l'environnement est une idée aujourd'hui acquise dans la population.

Tableau 23

Pour lutter contre la dégradation de l'environnement, seriez-vous prêt, vous personnellement, à apporter vos déchets triés dans des lieux (déchetteries) où ils peuvent être recyclés ?

	(en %)
	Fin 1993
Oui.....	92,9
Non .....	7,0
Ne sait pas.....	0,1
Total.....	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français, fin 1993.

<sup>1</sup> Rappelons que les déchetteries étaient en 1992 au nombre de 450 (Source ADEME : "Les déchets en France", Janvier 1993). Tout un chacun est donc encore loin de disposer d'une déchetterie à proximité de chez lui.

<sup>2</sup> Voir le détail de ces résultats à l'annexe 3.

<sup>3</sup> Aucune source ne permet encore aujourd'hui d'évaluer précisément la participation de la population au tri des déchets. Il faut dire que la collecte sélective en France n'en est qu'à ses balbutiements. Quelques expérimentations de tri à la source ont été menées localement ici ou là, mais elles ne permettent pas de généraliser les résultats au niveau national.

Ce type d'action est à rapprocher d'une série de mesures qui avaient été proposées dans l'enquête précédente et pour lesquelles on obtenait des taux considérablement élevés de réponses positives : une écrasante majorité de Français se disaient en effet prêts à utiliser des aérosols non polluants, à rapporter certains déchets dangereux dans les points de vente, à faire régler leur chaudière pour réduire la pollution ou encore à installer un pot catalytique sur leur voiture<sup>1</sup>. Il est vrai qu'il s'agit là de toute une série d'actions que l'on peut déclarer être prêt à engager, mais qui, dans la pratique, sont rarement appliquées à la lettre.

Le pourcentage d'individus disposés, pour lutter contre la dégradation de l'environnement, à apporter leurs déchets triés dans des lieux de recyclage est tellement fort qu'on ne peut guère dégager de caractéristiques particulières sur ces individus. En revanche, on peut dire quelques mots des personnes qui ne sont pas disposées à le faire et qui osent le dire, même si elles sont en réalité très peu nombreuses (7% dans l'ensemble de la population, 10-11% dans les groupes les plus réfractaires au tri).

Parmi elles, on trouve d'abord plus de personnes âgées (plus de 65 ans) et seules (veufs) qu'en moyenne. Pour elles, on peut assez facilement imaginer que des problèmes physiques (il faut se déplacer, porter ...) peuvent constituer un obstacle. On y trouve également un peu plus d'individus logés en HLM, ainsi que de personnes non-diplômées. Dans ce cas, on peut se demander s'il ne s'agit probablement pas là d'une question de culture : on a déjà montré que les personnes de milieu socio-culturel peu élevé étaient moins sensibles aux problèmes d'environnement.

Enfin, les individus qui ne sont pas prêts à apporter leurs déchets dans des lieux de recyclage sont moins disposés que les autres, d'une manière générale, à faire des sacrifices pour préserver et protéger l'environnement. Ainsi, sont-ils moins prêts que la moyenne à accepter, dans cet objectif, un niveau de vie plus faible ou un moindre confort. De même, sont-ils plus souvent opposés au paiement d'une taxe spécialement affectée à l'environnement (tableau 24).

---

<sup>1</sup> Cf. N° 142 de la Collection des rapports du Crédoc, déjà cité.

**Tableau 24**  
**Quelques caractéristiques des individus non disposés à apporter**  
**leurs déchets triés dans des déchetteries**

	% parmi les réfractaires au tri des déchets	% dans l'ensemble de la population
<u>Caractéristiques socio-démographiques</u>		
65 ans et plus.....	34,3	18,8
Retraité.....	33,3	22,7
Veuf(ve).....	16,0	8,2
Ne dispose d'aucun diplôme ou seulement du CEP.....	62,6	52,6
Réside en HLM, ILN.....	25,3	16,7
<u>Autres caractéristiques</u>		
N'est pas prêt à payer plus de taxes affectées à l'environnement.....	75,1	57,8
N'est pas prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour lutter à préserver l'environnement.....	74,4	58,3
N'est pas prêt à accepter moins de confort pour préserver l'environnement.....	68,2	46,1
Pense que la nature est autant dégradée aujourd'hui qu'il y a 10 ans.....	30,1	20,9
Juge efficace l'action des pouvoirs publics pour la protection de l'environnement.....	14,4	6,5
Estime que l'action prioritaire de l'Etat pour protéger l'environnement est la lutte contre le bruit.....	11,4	5,7

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

**Exemple de lecture** : on compte 33% de retraités chez les réfractaires au tri des déchets, alors qu'ils sont 23% dans l'ensemble de la population.

## 2 - L'idée d'une taxe pour l'environnement gagne du terrain

Le désir d'apporter une contribution financière pour lutter contre la dégradation de l'environnement est probablement un indicateur plus révélateur que le précédent de la véritable volonté d'engagement des Français dans le domaine. Ainsi, en fin 1993, 42% de nos concitoyens se disent prêts à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement (tableau 25).

Une autre question presque identique avait été posée il y a trois ans, dans l'enquête de fin 1990<sup>1</sup> : 29% des personnes interrogées se disaient alors prêtes à payer plus de taxes directement affectées à la protection de la nature. Dans le même sens, en fin 1989 et en fin 1992, une question un peu différente avait également été posée au sujet de la participation financière des Français pour des actions de défense de l'environnement<sup>2</sup> : fin 1989, 25% des Français se déclaraient prêts à "donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement" ; ce taux était passé à 35% en fin 1992.

Entre 1989 et 1993, on peut donc dire que la prédisposition de nos concitoyens à apporter une contribution financière à la lutte contre la dégradation de l'environnement a fait son chemin puisque la proportion de personnes prêtes à le faire serait passée -malgré quelques variations de libellé de questions- de 25% à 42%. Certes, dans un cas, il s'agit d'une taxe et dans l'autre cas, de don d'argent, mais globalement on peut dire que l'idée de "mettre la main à la poche" pour des actions environnementales a gagné du terrain en quatre ans.

Tableau 25

**Pour lutter contre la dégradation de l'environnement, seriez-vous prêt, vous personnellement, à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement ?**

*(en %)*

	Fin 1993
Oui.....	42,1
Non .....	57,8
Ne sait pas .....	0,1
Total .....	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

<sup>1</sup> La question était alors formulée de la façon suivante : "Parmi les actions suivantes, lesquelles seriez-vous prêt(e) personnellement à adopter pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?" Suivait ensuite une liste dans laquelle figurait "payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement". On trouvera, à l'annexe 3, les résultats obtenus.

<sup>2</sup> La question était posée en deux temps. La première était : "Vous personnellement, seriez-vous prêt à modifier vos comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?" A ceux qui répondaient par l'affirmative, on demandait alors "Parmi les attitudes suivantes, lesquelles seriez-vous disposé(e) à adopter personnellement ?". Pour les résultats, cf. annexe 3.

Les individus qui sont plus disposés qu'en moyenne à payer plus de taxes pour la défense de l'environnement présentent des caractéristiques spécifiques. La première est relative à leur niveau de vie : les personnes disposant d'un revenu mensuel par unité de consommation élevé (au moins 9 000 Francs) sont plus enclines à accepter l'idée d'une taxe supplémentaire pour l'environnement. D'autres réponses permettent de confirmer l'idée que les individus de milieux aisés sont plus disposés à fournir une telle contribution financière : les enquêtés prêts à accepter, dans le but de protéger l'environnement, un ralentissement économique, un niveau de vie plus faible ou moins de confort sont aussi plus nombreux qu'en moyenne à accepter, dans ce but, un prélèvement fiscal supplémentaire. Il s'agit en outre d'individus plus diplômés qu'en moyenne, souvent cadres supérieurs ou cadres moyens (professions intermédiaires).

Tableau 26

Quelques caractéristiques des individus **le plus** disposés à payer une taxe directement affectée à la défense de l'environnement

	<i>(en %)</i>
<u>Caractéristiques socio-démographiques</u>	
Personne de 50 ans et plus, diplômée du bac ou du supérieur .....	58,7
Dispose d'un revenu par UC supérieur ou égal à 9 000 F/mois .....	56,3
Diplômé au moins du bac .....	52,6
Cadre supérieur, profession intermédiaire .....	52,2
Ne s'impose pas régulièrement de restrictions .....	49,8
<u>Opinions</u>	
Prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement .....	57,0
Prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement .....	50,4
Prêt à accepter un ralentissement économique pour protéger l'environnement .....	49,3
Pense que son niveau de vie personnel va mieux depuis 10 ans .....	48,9
<b>Ensemble</b>	<b>42,1</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

**Exemple de lecture :** 57% des personnes prêtes à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement, sont disposées à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement, contre 42% en moyenne.

Par contre, dans les milieux modestes, c'est-à-dire chez les individus ayant un niveau de vie peu élevé, on s'oppose plus farouchement à la proposition d'une taxe supplémentaire destinée à la protection de l'environnement. Ainsi, quand on est locataire, que l'on vit en HLM, que l'on dispose de moins de 3 000 Francs mensuels par unité de consommation, environ les deux tiers des individus n'ont guère envie de mettre "la main à la poche" pour des questions d'environnement.



Très largement, les personnes qui ne sont pas prêtes à faire des sacrifices pour préserver et protéger l'environnement (accepter un niveau de vie plus faible, accepter moins de confort, ou encore accepter un ralentissement économique) sont aussi plus nombreuses à ne pas vouloir d'une nouvelle taxe de ce type.

Tableau 27

**Quelques caractéristiques des individus le moins disposés à payer une taxe directement affectée à la défense de l'environnement**

	<i>(en %)</i>
<u>Caractéristiques socio-démographiques</u>	
Réside dans un HLM ou ILN.....	67,6
Ne possède pas de produit d'épargne liquide .....	66,6
Dispose d'un revenu par U.C., inférieur ou égal à 3 000 F/mois	66,1
Ne dispose pas de voiture .....	65,7
Locataire de son logement .....	63,4
Ne dispose d'aucun diplôme ou seulement du CEP.....	62,6
S'impose régulièrement des restrictions .....	61,2
<u>Opinions</u>	
N'est pas prêt à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement .....	68,2
N'est pas prêt à accepter moins de confort pour protéger l'environnement .....	67,4
N'est pas prêt à accepter un ralentissement économique pour protéger l'environnement .....	64,9
<b>Ensemble.....</b>	<b>57,8</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993.

**Exemple de lecture** : 68% des individus qui résident dans un HLM/ILN ne sont pas disposés à payer une taxe qui serait directement affectée à la défense de l'environnement, contre 58% en moyenne.

## SECTION 4

### LES GARANTIES DE QUALITE ATTENDUES LORS DE L'ACHAT DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Le premier souci de garantie de qualité auquel les Français font attention lorsqu'ils achètent un produit alimentaire est la **date limite de consommation** : six personnes sur dix citent cet élément en première réponse et un quart en seconde. Au total, 85 % des Français font donc attention à la date limite de consommation des produits alimentaires qu'ils achètent (tableau 28).

Le **label de qualité** est le second type de garantie auquel on s'intéresse pour les achats alimentaires, mais il est davantage cité en seconde réponse qu'en première. Globalement, les deux réponses confondues, plus de la moitié des Français en tiennent compte (53 % exactement).

La **connaissance de la région de provenance des produits** exerce, enfin, une certaine influence lors de l'acte d'achat de produits alimentaires : près de trois Français sur dix (28 % exactement) déclarent tenir compte de cette indication. Même s'il ne s'agit pas là de l'élément le plus primordial du choix, il semble que le fait de connaître la région d'origine du produit présente, pour les Français, dans un second temps, un certain gage de garantie de qualité.

Les autres types de garanties proposés aux enquêtés apparaissent manifestement moins décisifs que les trois premiers :

- Les **emballages reconnus comme préservant l'environnement** ne constituent pas vraiment un élément auquel on fait attention en premier lieu (1 % des premières citations), même si dans un second temps cela peut jouer sur l'acte d'achat (12 % de citations en deuxième réponse).

- Quant aux produits de l'agriculture biologique, ils font office de garantie de qualité pour une faible partie de la population : 7% des personnes interrogées y font référence au total sur les deux réponses.

Tableau 28

Lorsque vous achetez des produits alimentaires,  
à quels types de garantie de qualité faites-vous attention ?

*(en %)*

	Réponse 1	Réponse 2	Cumul des deux réponses
Date limite de consommation .....	60,7	24,6	85,3
Label de qualité .....	20,5	32,5	53,0
Produits dont vous connaissez la région de provenance...	10,0	17,7	27,7
Produits de l'agriculture biologique.....	4,0	2,9	6,9
Emballages reconnus comme préservant l'environnement	1,4	12,3	13,7
Aucun de ces éléments .....	3,4	7,3	10,7
Ne sait pas	0,0	2,7	-
Total .....	100,0	100,0	-

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993

Les principales caractéristiques socio-démographiques qui exercent une influence sur les choix formulés sont le sexe, l'âge et l'activité exercée.

Les femmes font nettement plus attention à la date limite de consommation que les hommes lorsqu'elles achètent des produits alimentaires (65% d'entre elles citent cette garantie en premier, alors que cela concerne en moyenne 61% de la population et 55% des hommes). Cette tendance est encore renforcée lorsqu'on a affaire à des femmes mariées inactives, c'est-à-dire des femmes au foyer, celles que l'on appelle des "ménagères" : sept sur dix d'entre elles évoquent en premier la date de péremption. On note, par ailleurs, que le souci de la date limite de consommation est plus fort chez les jeunes de 25 à 40 ans.

Tableau 29

**Catégories d'individus citant le plus souvent la date limite de consommation  
comme première garantie de qualité lors d'un achat alimentaire**

	<i>(en %)</i>
Femme mariée.....	67,0
Femme inactive .....	66,7
Femme de 25 à 39 ans .....	70,3
Femme mariée inactive .....	70,8
25-39 ans.....	65,5
Reste au foyer .....	67,8
Chômeur .....	69,0
Femme.....	65,3
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>60,7</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993

**Exemple de lecture :** 70% des femmes de 25 à 39 ans citent la date limite de consommation comme la première garantie de qualité lors d'un achat alimentaire, contre 61% en moyenne dans l'ensemble de la population.

Le label de qualité, quant à lui, est un peu plus fréquemment cité par une population masculine et un peu plus âgée : 26% des hommes de 40 à 60 ans déclarent en premier lieu faire attention au label de qualité lorsqu'ils effectuent des achats de produits alimentaires (contre 21% en moyenne).

Les personnes âgées, les retraités sont un peu plus influencés que la moyenne par la région de provenance du produit : c'est le cas de 15% des retraités et de 18% des hommes de plus de 60 ans (contre 10% en moyenne).

Enfin, les individus qui sont plus sensibles au fait que les produits alimentaires proviennent de l'agriculture biologique ont une plus forte sensibilité écologique que la moyenne : ils font plus souvent partie d'une association de défense de l'environnement ; ils se déclarent plus disposés à accepter un niveau de vie plus faible pour protéger l'environnement. Ils dénoncent également plus fortement l'absence d'action des pouvoirs publics en matière de protection de l'environnement.

Si l'on tient compte à la fois des première et deuxième réponses, on peut dresser le portrait des individus attentifs aux "emballages écologiques". Une majorité d'entre eux se déclarent prêts à acquitter plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement. Il se disent aussi plus souvent disposés à payer plus cher des produits meilleurs pour la santé. Il s'agit un peu plus couramment de femmes, notamment de jeunes femmes.

Tableau 30

**Principales catégories d'individus portant leur attention sur les emballages reconnus comme préservant l'environnement**

(première ou deuxième réponse)

. Femme de moins de 25 ans.....	22,5
. Femme mariée .....	17,1
. Femme active .....	17,8
. Fait partie d'une association de défense de l'environnement .....	31,2
. Prêt à payer plus de taxes directement affectées à la défense de l'environnement .....	16,6
. Prêt à payer plus cher des produits meilleurs pour la sécurité .....	14,9
<b>Ensemble de la population .....</b>	<b>13,7</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1993

**Exemple de lecture :** 23% des femmes de moins de 25 ans évoquent comme garantie de qualité lors de l'achat de produits alimentaires les emballages reconnus comme préservant l'environnement, contre 14% en moyenne dans l'ensemble de la population.

## CONCLUSION

Ce rapport constitue une sorte de photographie de l'opinion des Français au début 1994 sur des questions se rapportant à la nature et à l'environnement. Trois enseignements principaux s'en dégagent :

- \* Pour les Français, la nature est aujourd'hui plus dégradée qu'il y a dix ans : sept sur dix d'entre eux le pensent. Il y a huit ans déjà, les Français pensaient la même chose. Ne peut-on en tirer la conclusion que prévaut dans la population un sentiment d'inéluctabilité de la dégradation de la nature ? En tout état de cause, il y a là un élément qui ne peut qu'accroître à terme l'exigence vis-à-vis de l'Etat, ou, plus largement, des pouvoirs publics, afin qu'ils agissent davantage en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement. Cette exigence ne peut aussi qu'augmenter quand on observe que presque deux fois plus de Français qu'il y a quatre ans, estiment que l'on sait maintenant "ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours". Bien sûr, même si le sentiment de manque d'informations sur les problèmes de pollution s'est réduit, il reste cependant à un niveau élevé (45 % de la population). Ces évolutions sont néanmoins probablement révélatrices d'un début de modification des opinions sur ces sujets. En tout état de cause, pour les Français, la nature, c'est d'abord "les végétaux", la verdure, la végétation, loin devant l'eau et l'air.
- \* Les jugements émis par nos concitoyens sur les actions de l'Etat en matière d'environnement font état de deux résultats. D'abord, une majorité de Français continuent à porter un jugement critique sur l'efficacité des actions des pouvoirs publics dans le domaine. Certes, on perçoit un début d'amélioration de l'image de l'action des autorités en matière d'environnement, mais celle-ci reste à confirmer. En tout état de cause, si plus de nos concitoyens pensent que les pouvoirs publics s'occupent de ces problèmes, ils sont encore très nombreux à douter de l'efficacité de ces actions. D'autre part, les Français fixent à l'Etat deux objectifs principaux dans le domaine : d'abord de participer à la réduction de la pollution de l'air, ensuite de lutter contre la pollution de l'eau.

- \* Enfin, signe de ces inflexions de l'opinion que nous évoquions précédemment, de plus en plus de Français semblent prêts à s'engager personnellement pour contribuer à la protection de l'environnement. Leur acceptation de l'idée d'apporter leurs déchets triés dans des lieux de collectes (déchetteries) en vue d'un recyclage en est un premier signe, même si les 93 % d'intentions positives reflètent un accord de principe si unanime qu'il convient de le relativiser. Mais surtout l'idée d'une taxe pour l'environnement semble faire sensiblement son chemin dans l'esprit de nos concitoyens, puisque maintenant plus de quatre sur dix d'entre eux s'y déclarent favorables. On peut remarquer en effet que ce pourcentage a presque gagné 15 points en cinq ans.

## ANNEXES



## Annexe 1

### Grille de postcodage de la question :

#### "Citez trois éléments qui, selon vous, font partie de la nature"

- 01 - **Les végétaux** (ce qui est "vert" et peut pousser tout seul) : les bois, les arbres, les forêts, les futaies, les buissons, les talus, les baies, la végétation, les végétaux, les chemins des forêts, la flore, les fleurs, les surfaces boisées, les champignons, la verdure, la prairie, l'herbe, chlorophylle, ...
- 02 - **La "campagne", son organisation, son activité** : la campagne, les champs, les prés, la culture, l'agriculture, remembrement, fleurir et reboiser, déboisement, arrachage des haies, replanter les haies, vigne, vergers, potagers, légumes, fermes agricoles, pâturage, la nourriture, l'alimentation, les fruits,...
- 03 - **Les espaces verts "artificiels"** (création de l'homme) : parcs, jardin public, pelouses, terrain de sport, les bordures de route, jardin particulier, espaces verts, fleurs publiques, ...
- 04 - **Les animaux** : animaux, oiseaux, gibier, la faune, papillons, la vie animale, les chevaux, les poissons, les vaches, parc animalier, zoo,...
- 05 - **L'homme** : l'homme, les gens, les personnes, les êtres vivants, la vie, les jardiniers, les autres.
- 06 - **L'eau** : eau, rivière, mer, lacs, océan, les plans d'eau, les cours d'eau, étangs, les bords de Marne, un point d'eau, le bord de mer, la plage, grèves, marais, la côte, les eaux fluviales,...
- 07 - **L'air** : air, oxygène, atmosphère, ciel, ...
- 08 - **Le soleil, les couleurs** : soleil, la lumière, les U.V., les couleurs, ...
- 09 - **Sensations, valeurs ou pratiques individuelles** : le calme, la tranquillité, le bien-être, la liberté, la douceur de vivre, le silence, l'amour, l'amitié, c'est sain, la santé, prendre l'air, la fraîcheur, la propreté, l'hygiène, dehors de chez soi, le cadre de vie idéal, aller chez ma mère à pied, plein air, bonne hygiène de vie, prendre l'air, le respect de la nature, la chasse, la pêche, le jardinage, la randonnée, la détente, promenade à pied,...
- 10 - **Éléments naturels et météo** : feu, lune, le temps, l'espace, les minéraux, la neige, la pluie, beau temps, les cycles de la lune, les saisons, climat, le vent, les inondations.

- 11 - **Relief, paysage** : montagne, terre, paysage, plaine, relief montagneux, la garrigue, le sol, le sous-sol, collines, les paysages sauvages, le pays par lui-même, le terrain.
- 12 - **Architecture, patrimoine (bati)** : architecture, sites touristiques, les vestiges culturels, les vieilles pierres, les ruelles, les villages.
- 13 - **La ville, l'urbanisme** : béton, autoroutes, Paris, la ville, l'entretien des routes, construction d'autoroutes, les routes, bâtiments abandonnés, établissements désaffectés.
- 14 - **Pollution, environnement et dégradation de la nature** : pollution, qualité de l'air, qualité de l'eau, qualité des forêts, environnement, l'évacuation des déchets, le gaspillage, les produits chimiques, les mégots, la dégradation de l'environnement par les crottes de chiens, les décharges, les déchets automobiles, les panneaux de pub, la pollution visuelle, l'anti-pollution, les gaz, la couche d'ozone, la propreté des routes, l'éco-système, les détritrus, le talus qu'on a démolé, les rivières bien propres, la terre polluée, l'air non vicié, degré de pollution de l'air, manque d'entretien des rivières, bon état des plages,...
- 15 - **Autres réponses** (ex : manque d'urinoir, coupe vent, c'est mon métier, ...).
- 16 - **Ne sait pas**
- 17 - **Non réponse** (si 2ème ou 3ème réponses absentes).

## **Annexe 2**

**Les actions prioritaires à mener en matière d'environnement :  
Rappel des résultats de fin 1990**

**Quelles sont les actions qui vous paraissent prioritaires à mener  
pour lutter contre la dégradation de l'environnement**

*(réponses classées par ordre décroissant de la première réponse fournie)*

*(en %)*

	Fin 1990		
	Réponse 1	Réponse 2	Cumul 1+2
L'élimination des déchets industriels .....	21,9	20,9	42,8
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,8	25,9	42,7
La lutte contre le bruit .....	14,3	4,0	18,1
La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère..	13,4	20,4	33,8
La prévention des risques de l'industrie nucléaire .....	13,1	9,0	22,1
La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages .....	10,3	7,4	17,7
Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement .....	7,6	7,5	15,1
La protection des paysages .....	2,3	4,6	6,9
Ne sait pas.....	0,3	0,3	-
<b>Total .....</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-</b>

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1990.

## **Annexe 3**

**Les attitudes personnelles des Français  
pour lutter contre la dégradation de l'environnement :**

**Rappel des résultats de 1989, 1990 et 1992**

En fin 1990, le Ministère de l'Environnement avait fait insérer dans l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" la question suivante : "Parmi les actions suivantes, lesquelles seriez-vous prêt(e) personnellement à adopter pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?" Dans la liste proposée alors, deux des actions étaient comparables à celles sur lesquelles nous avons interrogé les Français en fin 1993. En voici les résultats :

	Fin 1990			Total
	Oui	Non	NSP	
Utiliser plusieurs poubelles pour séparer les divers types de déchets .....	84,2	15,6	0,2	100,0
Payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement.....	28,7	70,8	0,5	100,0

Source : CREDOC, Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1990

En fin 1989 et en fin 1992, une question à double détente avait été posée par l'ADEME dans l'enquête. La première était "Vous personnellement, seriez-vous prêt à modifier vos comportements pour lutter contre la dégradation de l'environnement ?". A ceux qui répondaient par l'affirmative (soit plus de 90% des Français à chaque fois), on demandait : "Parmi les attitudes suivantes, lesquelles seriez-vous disposé(e) à adopter personnellement ?" Il figurait, alors, dans la liste proposée, les deux attitudes évoquées ci-dessous. Les réponses ont été ici ramenées à l'ensemble de la population.

	Fin 1989			Fin 1992		
	Oui	Non	NSP	Oui	Non	NSP
Trier vos ordures ménagères (verre, emballages, papier .....).....	-	-	-	84,7	14,8	0,5
Donner de l'argent pour des actions de protection de l'environnement.....	24,9	74,7	0,4	35,1	64,2	0,7

Source : CREDOC, Enquêtes "Conditions de vie et Aspirations des Français", fin 1989 et fin 1992

## Annexe 4

**Questions posées à la demande de l'IFEN  
dans l'enquête "Aspirations et Conditions de vie " du CREDOC :**

**Tris à plat des résultats**

**F2 - Selon vous, comparée à ce qu'elle était il y a dix ans, la nature est-elle aujourd'hui ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

	%
. Plus dégradée .....	72,8
. Autant dégradée .....	20,9
. Moins dégradée .....	6,1
. Ne sait pas	0,2

**FU - Citez trois éléments qui, selon vous, font partie de la nature ?**

*(Notez les trois premières réponses)*

1. \_\_\_\_\_

Réponse 1

2. \_\_\_\_\_

Réponse 2

3. \_\_\_\_\_

Réponse 3

**F4 - S'agissant des problèmes de protection de l'environnement, de quelle affirmation vous sentez-vous le plus proche ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

. Les pouvoirs publics s'en occupent et c'est efficace .....	6,5
. Les pouvoirs publics s'en occupent, mais ce n'est pas efficace .....	32,0
. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas assez .....	54,5
. Les pouvoirs publics ne s'en occupent pas du tout .....	6,7
. Ne sait pas	0,3

**F5 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?**

*(Présentez la liste - deux réponses)*

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. La protection des paysages .....	7,3	5,0
. La sauvegarde des plantes et des animaux .....	10,9	8,9
. La lutte contre le bruit .....	5,7	4,3
. La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère .....	30,1	16,5
. La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs .....	16,4	25,4
. La prévention des risques de l'industrie nucléaire .....	8,1	10,2
. L'élimination des déchets industriels .....	14,4	21,1
. Le développement de nouvelles technologies respectueuses de l'environnement	7,0	8,4

**F8 - Etes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : "on ne sait pas ce qui pollue vraiment dans nos habitudes de tous les jours" ?**

*(Enumérez - une seule réponse)*

. D'accord .....	44,5
. Pas d'accord .....	49,3
. Ne sait pas .....	6,2

**F11 - Pour lutter contre la dégradation de l'environnement, seriez-vous prêt, vous personnellement :**

*(Citez un à un - une réponse par ligne)*

- |  |      |      |
|--|------|------|
| . A apporter vos déchets triés dans des lieux (déchèteries)<br>où ils peuvent être recyclés..... | 92,9 | 7,0  |
| . A payer plus de taxes affectées directement à la défense<br>de l'environnement .....           | 42,1 | 57,8 |

OUI	NON
92,9	7,0
42,1	57,8



**F12 - Certaines terres ne sont pas entretenues par leurs propriétaires qui les ont abandonnées depuis longtemps. Avec laquelle de ces solutions êtes-vous le plus en accord ?**

*(Présentez la liste - une seule réponse)*

. Il faudrait que l'Etat et les communes contraignent les propriétaires à entretenir ces terres (par la réglementation) .....	41,2
. Il faudrait que l'Etat et les communes payent les agriculteurs pour entretenir ces terres .....	20,2
. Il faudrait que les communes se chargent de l'entretien de ces terres (services municipaux) .....	22,1
. Il faudrait laisser ces terres évoluer sans intervention .....	9,9
. <i>Ne sait pas</i> .....	6,6

**I11 - Lorsque vous achetez des produits alimentaires, à quels types de garantie de qualité faites-vous le plus attention ?**

*(Présentez la liste - relancez pour obtenir deux réponses)*

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. Produits de l'agriculture biologique .....	4,0	2,9
. Produits dont vous connaissez la région de provenance .....	10,0	17,7
. Label de qualité .....	20,5	32,5
. Date limite de consommation .....	60,7	24,6
. Emballages reconnus comme préservant l'environnement ....	1,4	12,3
. Aucun de ces éléments .....	3,4	7,3

Dépôt légal : Septembre 1994

ISBN : 2-84104-015-1

